# Pierre Béhel

# Après la messe rouge

Roman

Cette oeuvre est la propriété exclusive de Pierre Béhel. Elle est protégée par les lois et conventions internationales en vigueur sur la propriété intellectuelle.

En France, la loi du 11 mars 1957 n'autorise sans autorisation expresse de l'auteur que les copies et reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste ainsi que les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.

Pour les autorisations et conditions de diffusion, d'adaptation et de traduction, merci de vous reporter au site web de l'auteur qui précise les différentes licences disponibles.

Coordonnées et mentions légales sur le site web de l'auteur :

http://www.pierrebehel.fr

Retrouvez l'ensemble des oeuvres de Pierre Béhel sur son site web :

http://www.pierrebehel.fr

« Allons célébrer la messe rouge ! »

Vouland

(Député du Gard à l'époque de la Première République. Cité par Jacques Delarue, « Le métier de bourreau ».)

Tous les personnages et toutes les situations présentés dans cet ouvrage sont de pure invention. Toute ressemblance avec des faits ou des personnes existants ou ayant existé serait purement fortuite.

## Prologue: vendredi 24 février 1865

Après avoir retiré la couverture qu'il avait mise sur l'animal, Jacques Le Chesnoy remonta sur son cheval. Dans tout Paris, les carrosses sortaient peu et bien des conducteurs de fiacres publics refusaient de travailler, craignant de perdre leur cheval ou d'avoir un accident. Il est vrai que les rues de Paris étaient couvertes de neige et il n'était pas rare de se trouver face à des plaques de verglas. Il fallait se méfier : un cheval pourrait aussi y glisser et écraser son maître dans sa chute.

De ce fait, l'enterrement d'Aymeric Le Montoir de Mammès, célèbre avocat depuis des décennies, s'était déroulé en un bien plus petit comité que l'on aurait pu anticiper. Et, pour creuser la tombe, on avait, selon les murmures entendus durant la cérémonie, dû allumer un feu sur la terre pour la rendre davantage meuble. Le cimetière du Père Lachaise comptait donc, depuis le matin, un nouveau résident. Depuis plus d'un demisiècle, il accueillait l'essentiel des décédés parisiens, riches ou pauvres.

Jusqu'alors associé du défunt, Jacques Le Chesnoy avait été contraint d'honorer la cérémonie de sa présence malgré les circonstances météorologiques. Il laissa partir le corbillard vers l'établissement de pompes

funèbres. Heureusement, les croques-morts continuaient, eux, de travailler, veillant à bien couvrir les chevaux tirant leur sinistre voiture.

Jacques Le Chesnoy ne prit pas le même chemin, descendant au plus court par les petites rues vers la Seine. En effet, dans ces rues sombres et sales, il y avait encore beaucoup de neige et c'était là préférable à des axes plus importants où la glace s'était substituée à la neige.

Heureusement, la neige était tombée durant la nuit et au petit matin. Alors que Jacques Le Chesnoy progressait lentement dans les rues de la rive droite de la Seine, le ciel était d'un bleu pur. L'avocat ne put s'empêcher d'admirer l'azur.

Plus il s'approchait du fleuve, plus il croisait sur son chemin d'immenses chantiers. En allant plaider sur l'île de la Cité, au Palais de Justice, Jacques Le Chesnoy devait traverser des zones entièrement rasées à l'initiative du Préfet, le baron Georges Eugène Haussmann, et de Sa Majesté Impériale. On commençait à peine à reconstruire. Le parvis de la Cathédrale Notre-Dame avait été sextuplé.

Enfin, après près de deux heures de trajet à cheval à une allure d'escargot, l'avocat réussit à franchir le bras droit de la Seine, sur le Pont de Sully, pour arriver sur l'île Saint-Louis. Suivant le quai d'Anjou, il parvint enfin au bâtiment où il logeait.

Il descendit de son cheval et s'engagea, en le tenant par la longe, sous la porte cochère. Il le confia à Jean, qui lui servait de palefrenier, en plus d'homme à tout faire, lui recommandant de bien prendre soin du cheval qui venait de traverser la ville enneigée. Puis il grimpa l'escalier jusqu'à son appartement. Emilie lui ouvrit. Jacques Le Chesnoy demanda à sa domestique de lui préparer un thé pour se réchauffer.

Mais, malgré les feux allumés dans les différentes cheminées, l'appartement restait encore frais. L'avocat regarda sa domestique s'éloigner, ne pouvant s'empêcher de rêver de la trousser. Mais il se devait d'être fidèle à son épouse.

Né le 27 juin 1817, Jacques Le Chesnoy était encore bel homme. Ses cheveux encore bruns, sa taille imposante, d'un mètre soixante-quinze, bien au-dessus de la moyenne, et sa prestance le rendaient séduisant pour bien des femmes. Il n'était pas rare que la gente féminine testât sa fidélité à son épouse.

La domestique revint rapidement dans la pièce de séjour, portant une théière de porcelaine de Limoges fumante. Emeline, l'épouse de l'avocat, s'assit dans le divan face à son époux, toujours installé dans le même fauteuil. Ce dernier achevait de retirer les différentes couches de manteaux et autres vêtements conçus pour affronter le froid.

« Eh bien, mon bon ami, comment s'est passé l'inhumation de votre associé ? »

« Lui, au moins, était mort et n'a pas souffert des conditions épouvantables... »

« Jacques! » s'offusqua la femme.

Jacques Le Chesnoy sourit. Il aimait, en privé, offusquer son épouse issue d'une petite noblesse normande embourgeoisée depuis près d'un siècle, dès avant la première révolution. Aucun membre de la famille n'avait ainsi eu à subir de raccourcissement, même durant la phase la plus sauvage de la Terreur. L'épouse aimante, voyant le sourire narquois de son mari, se contenta de se taire, montrant sa mauvaise humeur par son expression, tout en servant le thé dans les deux tasses apportées par la domestique.

« Pour répondre à votre question, ma chère, l'enterrement s'est déroulé comme n'importe quel autre. Ennuyeux. Mais, en plus, le froid, la neige et le reste ont dissuadé bien des confrères de faire le déplacement. Les magistrats ont, eux, brillé par leur absence, même le procureur impérial. Etant l'associé du défunt depuis bientôt quinze ans, il aurait été très inconvenant que je fusse absent. »

« Il travaillait encore ? »

« Plus guère, il est vrai. Ses rentes lui assuraient les revenus nécessaires. Sans oublier la location du bureau qu'il me facturait fort cher. »

« Le rez-de-chaussée est prêt ? »

« Oui, je vais aller chercher les archives et les y installer. Il ne reste pas grand'chose. Toutes les affaires

que je suivais ont leurs dossiers déjà transférés, stockés dans ma propre armoire forte. Il ne reste que quelques affaires du cabinet à récupérer. J'irai cette après-midi afin que les choses soient closes et que je puisse libérer le local avant la prochaine échéance de loyer. »

Cette fois, Emeline sourit d'un air satisfait. Elle détestait voir l'argent sortir sans que cela ne soit réellement indispensable. Elle restait normande.

Après le déjeuner, Jacques Le Chesnoy sortit donc de nouveau, se rendant, à pieds cette fois, jusqu'au pavillon occupé par son défunt associé et sa famille, un peu plus loin sur le quai. Il ne prit pas la peine, contrairement à des badauds, de se pencher par-dessus la limite du quai afin de constater à quel point la Seine charriait plus de glace que d'eau.

Il se fit annoncer par le majordome de la maison à qui il confia son manteau et son chapeau. Mais il garda sa grande sacoche où il comptait mettre les dernières pièces à emporter. Philippine Le Montoir de Mammès, née d'Orvannes, se présenta dans les habits de la veuve éplorée. Elle jouait bien son rôle bien que chacun sût bien que la fidélité de son mari n'avait guère été parfaite et l'entente dans le couple quelque peu amoindrie par ces incartades.

« Eh bien, mon cher, vous abandonnez donc la pauvre veuve que je suis devenue ? »

« Disons que le décès de votre mari dissout de fait notre association et que je vous rends donc la pleine jouissance de votre bien. »

« Le loyer qui était versé, toujours à l'heure, me manquera sans doute moins que votre agréable présence. Vous comprendrez donc que je regrette votre décision, même si je la comprends. »

« Vu l'emplacement, je ne doute pas que vous trouverez sous peu un autre locataire, ravi de se glisser dans les murs qui virent la gloire de votre défunt mari. »

Mettant fin, par un soupir, à cet échange d'amabilités où l'hypocrisie se sentait sans doute un peu trop, la veuve demanda à son ancien locataire de l'accompagner. Une pile de documents restait sur le bureau.

« Madame, je suis surpris que vous ayez pris l'initiative d'ouvrir le coffre... »

« Je le faisais souvent pour aider mon mari qui avait de plus en plus souvent du mal à marcher. C'est là tout ce qui restait. J'ai laissé le coffre ouvert, comme vous le voyez. »

Pour ne pas vexer davantage la veuve, Jacques Le Chesnoy se contenta de jeter discrètement un regard rapide dans le coffre. Il n'y vit rien. Il s'empara donc de ce que la veuve avait rassemblé à son attention et rangea les documents dans sa sacoche. Une grosse enveloppe, en bas de la pile, attira son attention mais il s'agissait de faire vite.

« Je me suis contentée de sortir les documents sans même y jeter un bref regard » indiqua la veuve. Elle compléta : « ce qui est dessus était au-dessus, ce qui est dessous était au-dessous. »

« Merci, Madame. Et je vous renouvelle donc mes sincères condoléances. »

« Je vous en remercie. J'espère que ce ne sont pas des adieux. Je vous apprécie beaucoup, cher maître. Et je tiens également à vous remercier d'avoir, vous au moins, fait l'effort de vous déplacer pour un dernier hommage à mon défunt mari. »

« C'était bien naturel, Madame. Et maintenant, si vous le permettez, je vais vous laisser traiter les affaires qui doivent, sans doute, largement vous occuper. »

« En effet. »

Ils se saluèrent. Dès que le majordome lui eut rapporté ses affaires, Jacques Le Chesnoy se retira. Il retourna donc chez lui, lesté de quelques kilogrammes de documents, les derniers qui lui restaient à récupérer.

Il ne remonta pas à l'étage où il vivait, se contentant d'entrer dans le local qu'il s'était aménagé au rez-de-chaussée, avec un accès par la cour de l'immeuble. Sur place, son secrétaire le salua et il lui répondit aimablement. Après des échanges d'une banalité affligeante, basés notamment sur le récit de l'inhumation du matin, Jacques Le Chesnoy entra dans son bureau.

Il posa la sacoche à côté du coffre qu'il ouvrit. Puis il commença à prendre les pochettes de document les unes après les autres, jetant un regard sur les mentions expliquant le sujet de chacune. Rien ne sembla d'une réelle importance. Il espéra que la veuve n'avait pas subtilisé de dossier.

Enfin arriva le tour de l'étrange enveloppe. Celle-ci était épaisse et grande, semblant contenir un épais document. L'encre du texte explicatif commençait à s'atténuer. Mais il était juste mentionné un « Dépôt dont l'ouverture ne doit pas être réalisé avant le 1<sup>er</sup> janvier 1848 ». Depuis dix-sept années, deux ans avant que Jacques Le Chesnoy ne s'associât avec Aymeric Le Montoir de Mammès, cette enveloppe aurait donc dû être ouverte. Sans doute avait-elle été oubliée dans le fond du coffre.

Jacques Le Chesnoy haussa les épaules. Il se releva et s'empara d'un coupe-papier sur son bureau. L'enveloppe était close par un filin de coton transformant celle-ci en une sorte de rôti. Le nœud était, lui, noyé dans la cire qui portait le sceau d'Aymeric Le Montoir de Mammès.

L'avocat vivant rompit les scellés posés par l'avocat mort. L'enveloppe contenait quelques feuillets de l'écriture du défunt et une nouvelle enveloppe close par un autre sceau sur le rabat.

# Dits du jeudi 11 septembre 1817

Jacques Le Chesnoy se mit à lire les feuillets couverts de la belle écriture de son défunt associé.

Jeudi 11 septembre 1817, à Paris.

Je, soussigné Aymeric Le Montoir de Mammès, avocat auprès des cours criminelles et civiles, né le 14 mai 1790 en exil loin de la Terre de France alors livrée aux barbares qui devinrent ensuite d'abominables régicides, dois relater ce qui s'est déroulé en ce mercredi 10 septembre 1817.

Je suis pourtant habitué, par mon métier autant que par les circonstances que je connus durant ma vie depuis ma naissance, à connaître bien des faits étranges ou dérangeants. Ce qui s'est déroulé hier me semble cependant bien extraordinaire.

J'ai fait serment à mon client de respecter sa volonté. Mon honneur professionnel m'oblige, quelques puissent être mes sentiments envers cette crapule qui se vendit à l'ogre corse et fut puni faute de se repentir et même d'admettre une certaine nécessaire discrétion au sujet de ses péchés.

J'ai été requis pour assurer la défense de Charles-Henri Miriel de Verneuil. Accusé d'assassinat, il ne nia nullement. Bien au contraire, il s'enorgueillit de la mort

qu'il avait donné à un homme irréprochable, le Vicomte Philippe Fontaine de Rouillon.

Le vicomte, resté fidèle à son roi et à sa foi, était colonel dans les grenadiers, en garnison à l'Ecole Militaire de Paris. Selon les aveux de l'accusé, le malheureux Philippe Fontaine de Rouillon se serait moqué de l'ogre corse et de ceux qui avaient vendu leur âme à ce diable parmi les diables.

Le 18 juin 1815 est tristement célébré par les partisans de l'ogre corse puisque c'est sa défaite finale, au Mont Saint-Jean. Ce serait à la date du deuxième anniversaire de la victoire des Alliés que Philippe Fontaine de Rouillon aurait proféré ses moqueries. Et, aussitôt, en ce 18 juin 1817, Philippe Fontaine de Rouillon aurait été odieusement et lâchement poignardé par l'accusé, Charles-Henri Miriel de Verneuil. Il fut arrêté sur place, ne cherchant pas même à fuir.

Je remplis mes devoirs au mieux durant le procès. L'accusé ne m'aida guère par son attitude, arrogante et insolente, frisant bien des fois le crime de lèse-majesté. Le Procureur du Roi vint d'ailleurs me voir après le procès pour me consoler de l'issue inéluctable et me féliciter de mon acharnement à défendre l'indéfendable sans quitter le chemin de l'honneur et de la probité.

Bref, l'accusé fut condamné à mort.

L'une des dernières réformes portées par le bon roi Louis XVI, dont l'humanité signa la perte, fut le

changement des manières de mettre à mort les condamnés. Cette évolution, inspirée par la bonté que doit manifester tout bon souverain à l'égard de ses sujets, même les criminels les plus endurcis, ne fut pas remise en cause lors du retour des Bourbon sur le trône de France.

J'écrivis à Sa Majesté pour obtenir la grâce du condamné. C'était là une demande ordinaire que tout avocat se devait de faire. Pour l'appuyer, j'eus du mal à trouver des arguments mais, tout de même, l'accusé fut un chirurgien militaire et un anatomiste de qualité, ce que son crime ne peut effacer totalement.

J'ignorais alors que Charles-Henri Miriel de Verneuil avait, lui, écrit au Souverain pour rejeter par avance toute grâce et réclamer qu'il soit exécuté au plus vite. Bien entendu, Sa Majesté rejeta donc la grâce que j'avais demandée.

La veille du jour fixé pour l'exécution, je vins m'entretenir une dernière fois avec le condamné. Il me remit alors l'enveloppe jointe à la présente, scellée avec son sceau apporté par sa femme. Il me fit jurer sur ma foi de respecter sa volonté de ne pas ouvrir l'enveloppe avant le 1<sup>er</sup> janvier suivant le trentième anniversaire de sa mort.

Il aurait préféré remettre ce document à sa femme mais celle-ci, à la demande du condamné, avait quitté Paris pour une destination qu'il ne pouvait, bien entendu, pas me révéler. En d'autres temps, notamment

ceux de la Grande Terreur, de telles précautions auraient été de la prudence la plus élémentaire. Je lui fis remarquer que la justice du Roi ne poursuivait ni les épouses ni les ascendants ou descendants des criminels. Il ne me répondit pas vraiment et se contenta de me réclamer de nouveau de prêter le serment demandé.

Je me doutais que ce document mentionnait des éléments qui pourraient incriminer d'autres personnes. La prescription frapperait alors les faits. Mais le coupable allait périr. Ses complices étaient sans doute loin. Alors je prêtais le serment demandé.

Je vais déposer le dossier tout en bas de mon coffre avec la ferme intention d'oublier tout cela. J'espère ne pas commettre, ainsi, de crime ou de permettre à des criminels d'échapper à la justice. Mais, quoiqu'il arrive, la justice divine finit toujours par rattraper les pêcheurs.

Certes, une telle demande d'un condamné est rare. Je n'ai jamais entendu parler d'un cas similaire. Il arrive, par contre, qu'un condamné livre des aveux circonstanciés juste avant son exécution, surtout pour obtenir un sursis ou une grâce voire se venger de complices l'ayant abandonné.

Cependant, même si le début de mon témoignage est déjà extraordinaire, ce n'est pas ce qui m'a le plus surpris en ce terrible jour. Même si je suis avocat et par conséquent confronté à des criminels qui, pour un certain nombre, subiront le châtiment suprême tandis

que d'autres passeront le reste de leurs jours dans un bagne quelconque, il y a des traditions. La confrérie des bourreaux respecte toujours des règles et veille au respect dû aux morts, même les pires criminels.

En ce mercredi 10 septembre 1817, le condamné prit place normalement dans la charrette à la prison de Bicêtre. Puis celle-ci s'ébranla en direction de Paris, vers le lieu prévu pour l'exécution. Les gardes à cheval accompagnaient comme toujours la charrette.

Pour ma part, je suivais à cheval. En effet, seul l'aumônier de la prison était autorisé à monter dans la charrette du condamné, en plus des gardiens et des aides du bourreau. Quand il m'aperçut, Charles-Henri Miriel de Verneuil me salua d'un signe de tête en souriant.

Je fus surpris de son calme apparent. Il semblait accepter parfaitement son sort et savoir qu'il était amplement mérité. Cependant, il n'est pas rare qu'un condamné montre ainsi la plus grande fermeté et le le courage le plus absolu jusqu'à apercevoir l'ombre sinistre de la guillotine, surtout si le soleil fait briller le couperet. Certains, alors, renoncent à toute dignité, hurlant et pleurant. Enfin, la charrette arriva jusqu'à la barrière où les têtes tombaient. Les aides du bourreau firent descendre le condamné puis lui firent gravir les quelques marches nécessaires pour rejoindre l'engin qui lui donnerait la mort.

Mais c'est là qu'il y eut une grande surprise. En principe, les condamnés sont prestement poussés et liés

sur la planche que les aides du bourreau font basculer. Le couperet tombe et l'affaire est ainsi terminée en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire.

Dans l'affaire Charles-Henri Miriel de Verneuil, cela ne se passa pas ainsi. Le condamné s'arrêta en haut des marches et, toujours maintenu par les aides du bourreau, nul ne chercha à le précipiter vers la guillotine. Le condamné s'adressa à la foule. Je retranscris de mémoire, n'ayant pas songé à prendre de quoi noter.

« Citoyennes, citoyens, ne soyez pas surpris de ce que vous verrez. Le bourreau et ses aides ont accédé à mes demandes et je les en remercie de nouveau. Je tiens à assumer mon sort et à affronter la mort avec dignité. Je dois payer mes crimes. »

Je suis certain qu'il employa le pluriel.

Les aides du bourreau aidèrent alors le condamné à faire le tour de l'engin de mort. Charles-Henri Miriel de Verneuil regarda la guillotine de haut en bas et de bas en haut sous tous les angles. La foule murmurait : on n'avait jamais vu cela.

Puis le condamné fut lié sur la planche mais sur le dos. Il y eut un cri d'effroi collectif dans la foule.

Lorsque la planche bascula, le condamné regardait donc le couperet. Sans trembler, il le vit chuter et je jurerais qu'il n'a pas fermé les yeux un seul instant.

#### Intermède: vendredi 24 février 1865

Jacques Le Chesnoy reposa les feuillets. Il se demanda un bref instant s'il venait vraiment de lire cela. Mais, de toute évidence, le texte était bien devant ses yeux. Il le parcourut de nouveau rapidement pour retrouver tel ou tel passage. Il ne pouvait avoir aucun doute : le texte qu'il avait lu était bien réel.

Il avait eu, au cours de sa carrière, à assister à de nombreuses exécutions. Que les condamnés soient ses clients ou ceux de confrères qu'il convenait de soutenir, le rituel était presque immuable, même s'il avait un peu changé au fil des ans, par décision politique. Ainsi, la guillotine, désormais, était posée sur le sol, près de la prison de la Grande Roquette où les condamnés étaient enfermés. Il n'y avait donc plus nécessité d'organiser cette chevauchée sinistre entre Bicêtre et un échafaud situé aux limites de Paris.

Jamais il n'avait entendu parler d'une affaire où le condamné aurait ainsi demandé à faire le tour de la guillotine avant d'être exécuté en regardant le couperet. Sans doute le bourreau fut-il sermonné ensuite par le Procureur du Roi. Et, sans doute, aussi, fît-on en sorte que tel spectacle n'eut plus jamais lieu.

Malgré tout, le nom de Charles-Henri Miriel de Verneuil ne lui était pas inconnu. Il faudrait qu'il

recherche pourquoi. Mais il était encore sous le choc et ne se sentait pas à cet instant en mesure de mener une réelle réflexion.

Il regarda l'enveloppe portant, cette fois le sceau de Charles-Henri Miriel de Verneuil pour la clore. Les prisonniers de quelque qualité pouvait, à cette époque, jouir de privilèges tels que de l'encre, du papier et même recevoir de la cire et un sceau par un visiteur. Qui avait remis tout cela à Charles-Henri Miriel de Verneuil? Sans doute sa femme, avant de partir pour quelque destination lointaine.

Mais pourquoi connaissait-il ce nom?

L'avocat soupesa l'enveloppe. Son associé était mort. L'enveloppe était close depuis bien plus que les trente ans requis par son serment. Et la curiosité était très forte.

Jacques Le Chesnoy se leva et alla prévenir qu'il ne fallait pas le déranger sauf si la maison brûlait ou désastre similaire. Puis il s'installa dans son fauteuil pour regarder l'enveloppe. Il fallait qu'il le fasse.

Il s'empara d'un coupe-papier et brisa le sceau resté inviolé depuis près d'un demi-siècle.

Et il se mit à lire les feuillets, les uns après les autres.

# Mardi 9 septembre 1817

Je me nomme Charles-Henri Miriel de Verneuil. Dans quelques heures, demain à l'aube, je vais mourir. Je vais remettre d'ici quelques instants ma confession, écrite ces derniers jours dans les feuillets joints, à mon avocat, Maître Aymeric Le Montoir de Mammès. Je le presserai de me jurer sur sa foi et son roi de ne pas ouvrir l'enveloppe avant une trentaine d'années.

Même s'il est royaliste, partisan des Bourbon rentrés en France par la volonté des tyrans de l'Europe entière, je le pense suffisamment honnête pour respecter ma volonté. Il m'a honnêtement défendu, même s'il ne m'a pas caché son dégoût pour le citoyen que je suis et reste, partisan de Sa Majesté Impériale.

Pour Maître Aymeric Le Montoir de Mammès comme pour la justice du Roi, il doit n'y avoir qu'une seule vérité. J'ai tué le Vicomte Philippe Fontaine de Rouillon car celui-ci s'était moqué des soldats de l'Empereur, notamment mon gendre qui a survécu au désastre du Mont Saint-Jean, près de Waterloo.

Le Vicomte Philippe Fontaine de Rouillon a bien été tué. Mais pas pour ce motif. Il ignorait tout de mes sentiments politiques. Et nous n'avons jamais abordé le sujet de l'Empereur ensemble.

Depuis longtemps, je sais qu'il faudra que je paye mes crimes. Ils me torturent depuis tant d'années! Je me présenterai devant Notre Seigneur avec repentir.

Pourtant, je pourrai expliquer pourquoi j'ai commis ces crimes. Je pourrai les justifier. Suis-je vraiment un assassin? Oui. Je ne peux le nier. J'ai tué.

Mais, précisément, je n'ai pas tué le Vicomte Philippe Fontaine de Rouillon. J'aurais dû.

Quand j'ai appris qu'il était en garnison à Paris, que je l'ai revu, il ne m'a pas reconnu, pour autant que je sache. Mais mon intention était de révéler ce qui s'était passé trente ans plus tôt.

Je voulais attendre quelques mois, être certain qu'il y aurait prescription. Et puis j'aurais pris le temps d'écrire ma confession, de meilleure manière que dans cette geôle, avec la précipitation de celui qui connaît la date de sa mort.

Malheureusement, cela ne fut pas possible. On ne peut pas toujours réaliser les meilleurs plans.

Il est vrai que si mes crimes étaient absous par le temps, il en était de même pour les siens. Quelles conséquences auraient eu mes révélations ? La perte de son honneur, tout au plus. Peut-être aurait-il dû s'exiler, renoncer à ses charges.

Mais voilà, il est temps de fermer l'enveloppe.

#### Avant mes crimes

Avant de vous parler de la raison même de ma confession, de mes crimes, il convient que je vous explique qui je suis. Mes crimes n'ont pas été commis en dehors d'un contexte et de motivations.

Je me nomme Charles-Henri Miriel de Verneuil. Je suis né en 1760.

La France était encore une monarchie absolue dirigée par le roi Louis XV qui était montée sur le trône à la mort de Louis XIV le Grand, en 1715, mais sacré seulement en 1722, après la Régence. Il succéda à son arrière grand-père suite à une série impressionnante de décès parmi les héritiers successifs.

C'est son petit-fils qui lui succéda, en 1774, sous le nom de Louis XVI. Celui-ci fut le dernier roi avant les années de la Liberté.

Les événements qui se déroulaient à Paris ou à Versailles ne nous étaient connus, dans la famille, que parfois plusieurs semaines après leur survenance, à tout le moins plusieurs jours. En effet, nous résidions à Nemours.

Depuis plusieurs générations, nous étions notaires ou avocats. Notre famille roturière avait acheté un titre de noblesse au siècle précédant celui de ma

naissance, alors que Louis XIV était encore jeune et avait de grands besoins d'argent pour ses guerres.

Comme tous les hommes de la famille, je fis donc mon droit mais c'était là une carrière qui m'ennuyait et je réussis à convaincre mon père de me laisser faire ma médecine. Charles-Philippe, mon frère aîné, était, de toutes les façons, en charge de succéder à mon père. Je pouvais donc inaugurer une nouvelle lignée avec une autre profession honorable.

J'avais également des désirs d'aventure. La vie dans une petite ville de province m'attirait peu. Mes penchants humanistes déplaisaient également tant à mes parents qu'à mon frère aîné ou à mes sœurs.

Me voir partir, une fois mes études faites, pour découvrir le monde et la dure vérité de ses lois, satisfaisait donc tout le monde.

J'avais trois ans quand la Guerre de Sept Ans s'était achevée mais d'autres conflits éclataient régulièrement. Je n'avais que dix-sept ans quand Gilbert du Motier, marquis de La Fayette, partit aux Etats-Unis et vingt-trois quand il en revint. Son périple victorieux ne fut pas sans être une cause de mon désir d'aventures.

Les Indes nous étaient fermées depuis la conclusion de la Guerre de Sept Ans. Il restait l'Europe, le Nord et l'Ouest des Amériques et encore un peu l'Afrique. J'y voyageais au fil de missions ponctuelles, parfois au service de souverains étrangers, et

j'accompagnais également quelques compagnies dans leurs exercices en France.

Si, depuis plus d'un siècle, la théorie des humeurs avait été anéantie au profit d'une connaissance raisonnée de la circulation sanguine, il restait bien des progrès à faire. Or les guerres modernes sont évidemment de très bonnes opportunités pour cela. Un corps qui éclate sous l'effet d'un boulet de canon révèle bien des choses. Pour sauver un blessé, il convient de comprendre comment rétablir ses fonctions vitales. Il faut connaître l'emplacement et la fonction des organes tout comme savoir réparer les os.

De retour de mes aventures, je m'installais enfin à Melun, ville de garnison assez proche des terres familiales. Mais il n'y avait plus guère de corps à disséquer ou à réparer.

J'avais réalisé, au fil de mes missions, quelques travaux d'anatomie en disséquant des cadavres ou en réparant des corps blessés. Je correspondais avec des académiciens royaux et je commençais à me faire connaître. Arrêter tout cela me contrariait.

Mais les guerres se faisaient rares en Europe à la fin des années 1780. Ce fut un calme avant une grande tempête, il est vrai, mais nul ne pouvait prédire ce qui allait advenir.

J'avais entendu parler de pratiques d'homologues anglais qui révulsaient les bons chrétiens mais la fin justifie les moyens. Je payais donc plusieurs fois des

croque-morts pour que me soient livrés des corps encore frais. Je fus également autorisé, à plusieurs reprises, à examiner les cadavres de pendus ou de roués. Il me fallait alors discuter avec les bourreaux. négociations se tenaient, évidemment, dans la plus grande des discrétions. Les magistrats entendaient bien mes arguments et approuvaient que l'on cherche à améliorer la médecine mais craignaient la vindicte publique. Quant aux bourreaux, l'aura de la mort les éloignaient de la population mais ils tenaient à défendre leurs revenus fort aléatoires. Le mépris public les entourant leur interdisait en effet de tenir divers métiers en plus de leur office. Tout au plus, parfois, pouvaientils cultiver un lopin.

Vous voyez, je pense, maintenant les causes qui produisirent certains effets.

Je commençais donc à acheter des corps mais il fallait qu'ils fussent frais. Je les découpais, les examinais et notais mes remarques. Je fis quelques descriptions qui intéressèrent, là encore, l'Académie de Médecine. Si nul ne me demandait trop de précisions sur l'origine des corps, je prenais la précaution, régulièrement, de remercier tel ou tel bourreau pour son aide dans un appendice. Ces précautions évitaient que l'on s'intéresse de trop près à l'origine de tous les cadavres.

Cependant, il va de soi que, jamais, je ne tuais moi-même ceux qu'ensuite je découpais. Mon scalpel ne tranchait que de la chair morte.

Mais mon désir de cadavres frais et en bon état n'était pas mon seul désir. A l'inverse, pour bien comprendre les maladies, je me faisais livrer des cadavres d'hommes et de femmes décédés dans diverses configurations accidentelles ou de maladies. Je pus même découper des femmes mortes en couche avec un enfant décédé, coincé dans leurs entrailles.

Dans la plus grande des discrétions, je travaillais alors avec des sages-femmes. Plusieurs vinrent ensuite me voir, me révélant avoir sauvé qui un enfant, qui une mère, qui les deux. Bien comprendre le cheminement de l'enfant pour sortir du ventre de sa mère permet en effet de savoir le saisir pour l'aider.

Et puis j'appris que, dans une région proche, des jeunes femmes mourraient en nombre à des moments de l'année assez remarquables. Je m'y rendis et commençais à enquêter. Je me dis qu'il me fallait examiner les malheureuses. En déplacement dans cette région, je couchais dans diverses auberges, me mêlant à la jeunesse locale bien née dans des beuveries que je ne commis plus ensuite.

J'allais vers mes vingt-neuf ans et, pour mes parents, l'inquiétude grandissait. Il me fallut avouer que je fréquentais parfois quelques prostituées pour rassurer mon père qui craignait d'avoir engendré un fils inverti.

Mais cela scandalisa ma mère. Peut-être aurait-elle préféré avoir un fils inverti. Mais, de fait, je savais qu'il était temps pour moi de me marier, d'être fidèle à une seule femme.

Mon passé dans les armées avec la soldatesque m'avait pourtant laissé quelques goûts pour la luxure dans des fêtes qui, à mon âge, me font froid dans le dos. Riches et puissants, saouls aussi, mes amis d'un moment et moi n'hésitions guère à trousser les serveuses dans les auberges, sans oublier les catins professionnelles ou les aristocrates libertines. Cette époque était joyeuse. Cela ne dura guère, vous le savez. La jeunesse, de toutes les façons, ne dure guère et sa folie laisse parfois des gueules de bois. Je dois avouer que le pourpre me monte aux joues en repensant à certains souvenirs. Mais mon libertinage n'est pas, ici, l'objet de ces écrits. Passons donc à mon vrai propos.

Je veillais à toujours procéder à quelques examens entre deux beuveries. Et j'attendais que survienne un des décès suspects pour que je puisse procéder à l'examen du corps.

Je m'étais lié, à force de tournées de vin offertes, avec les croque-morts de la région. Tous me promirent de m'avertir. Et ils me fournirent régulièrement divers corps à examiner mais rien qui ne me passionna malgré tout. Je me languissais donc un peu, me distrayant de mon ennui avec des alcools et des catins.

# Un corps frais très disputé

Tout cela se déroulait guère loin de ma famille ou de mon établissement puisque nous étions dans la région de Fontainebleau. Je travaillais également pour les soins de plusieurs nobles de la région qui me payèrent avec générosité. Mon expédition n'était donc pas ruineuse : bien au contraire, elle fut même lucrative.

Enfin, je fus prévenu qu'un décès suspect avait eu lieu. Mais pas par un croque-mort ayant pourtant reçu la promesse d'une généreuse récompense. Ce fut un aubergiste qui me révéla la chose. Je me précipitais alors chez le croque-mort du lieu pour savoir si je pourrais récupérer le corps.

Je fus surpris d'y retrouver le vicomte Philippe Fontaine de Rouillon, un jeune aristocrate dépravé que j'avais déjà croisé dans des beuveries en compagnie de libertines. Il était deux ans plus jeune que moi et sa famille, mécontente de sa conduite, comptait l'envoyer dans les Indes Occidentales ou, plutôt, ce qu'il en restait, pour s'occuper d'une plantation de canne à sucre sur l'une des rares îles demeurant sous l'autorité du Roi de France. Même si le rhum n'était pas sans l'intéresser, cette perspective ne l'enchantait guère.

J'appris que la morte était la fille d'un bourgeois, un simple commerçant. Elle n'avait que seize ans. Et

elle avait connu cette étrange maladie qui faisait mourir de jolies et saines jeunes femmes en quelques jours.

Quand Philippe Fontaine de Rouillon comprit la raison de ma venue et qu'il se rappela mon intérêt pour découper les corps, il me demanda si c'était là mon intention avec cette pauvre jeune fille. Je lui confirmais. Sans que j'en comprenne la raison, il explosa alors de rire. Cela offusqua le croque-mort et je fus moi-même bien étonné.

La jeune fille serait enterrée en présence de toute sa famille dans l'après-midi. A la nuit tombée, comme les autres fois, le croque-mort pourrait alors rouvrir la tombe, sortir le corps du cercueil, laisser le dit cercueil en place, reboucher le trou et m'amener discrètement le corps. Mais le croque-mort m'indiqua qu'un autre s'était rendu acquéreur du corps à bon prix.

Le croque-mort parlait discrètement, suffisamment bas pour me forcer à tendre l'oreille. Mais, à côté de lui, Philippe Fontaine de Rouillon s'amusait beaucoup de sa gêne.

Il me demanda si j'étais libre le soir même. Faute de corps à découper, c'était bien sûr le cas. Il m'informa alors qu'il était l'acquéreur du corps et qu'il m'invitait dans un château des environs pour une petite fête entre amis. Et, à l'issue de celle-ci, je pourrais même découper le corps devant tous. Une leçon d'anatomie devrait intéresser tous les convives.

#### Le château de Montceau

A vrai dire, j'ignorais à quoi j'allais assister mais je savais que les libertins n'hésitaient pas à commettre des rituels peu catholiques. Que certains usent de cadavres pour des messes noires ne me surprenait pas. La seule chose qui m'intéressait, c'était de récupérer le corps et de l'examiner afin de comprendre le mystérieux mal qui frappait les jeunes filles de la région.

Nous étions le 6 juin 1788. Je me souviendrai de cette date jusqu'à ma mort.

Philippe Fontaine de Rouillon m'avait indiqué où me rendre, le château de Montceau, et quel chemin prendre. Il s'agissait en effet d'un château isolé dans la forêt qui couvrait largement cette région peu propice à l'agriculture.

J'avais avec moi tout mon matériel de découpe des corps dans une sacoche que j'embarquais sur mon cheval. Craignant que la soirée ne s'éternise, j'avais même pris avec moi toutes mes affaires et réglé ma chambre. Je pourrais dès lors librement aller dans une autre auberge de la région. Rentrer à Melun en quelques jours était aussi une possibilité, bien entendu.

La plupart des châteaux sont, lorsqu'ils sont anciens et destinés à être des places fortes, sur des buttes. A l'inverse, les châteaux destinés au plaisir

peuvent être au bord de cours d'eau. Versailles, issu d'un domaine de chasse, est installé sur une butte et entouré de jardins et de canaux.

Mais le château de Montceau était une bien étrange bâtisse dissimulée dans la forêt de telle sorte qu'il soit difficile de l'apercevoir de loin. Le terme même de « château » pouvait être discuté.

En juin, le soleil se couche tard. Et c'est donc alors qu'il était encore haut que j'approchais. J'eus le loisir de bien l'examiner avant que le vicomte Philippe Fontaine de Rouillon n'arriva, peu après moi. Avant son arrivée, l'endroit semblait désert et entièrement fermé.

Il s'agissait d'une sorte de donjon au centre d'une clairière, sans qu'il n'y ait la moindre surélévation, la plus petite butte. Il n'y avait qu'un seul corps de bâtiment d'une forme bien singulière puisqu'il était hexagonal. Si on se fiait aux fenêtres et aux portes, le bâtiment comportait six niveaux. Et, sur chacun des côtés, il existait une porte au niveau du sol puis, pour chacun des niveaux supérieurs, une fenêtre. Chaque fenêtre était assez étroite, presque une meurtrière. Une étable, un peu à l'écart, permettait d'installer les chevaux.

Quand il arriva, Philippe Fontaine de Rouillon commença par me saluer puis entreprit de faire le tour du bâtiment pour ouvrir chacune des portes à l'aide de lourdes clés.

# La soirée du 6 juin 1788

Une fois que les portes furent ouvertes, Philippe Fontaine de Rouillon me confirma qu'il s'agissait bien d'une sorte de messe noire. Il était le plus jeune de la confrérie et, de ce fait, en charge des derniers préparatifs. Il avait obtenu le droit de m'inviter car, pensait-on, un libertin comme moi pourrait être un adepte de leurs jeux.

Il devait y avoir six célébrants mais, en tout, une dizaine de participants. Les cinq non-célébrants (dont mon hôte et moi) devraient se tenir à l'écart jusqu'à ce que les célébrants aient terminé. Puis nous pourrions nous joindre aux festivités. Je compris à ses mots qu'il y aurait des pratiques sexuelles. Même moi, malgré mon libertinage, je ne me voyais pas pratiquer la nécrophilie. Mais je m'abstins de tout commentaire. Une fois la cérémonie achevée, Philippe Fontaine de Rouillon me confirma que l'on attendait de moi un cours d'anatomie.

L'endroit appartenait discrètement à un haut personnage en bonne position auprès du Roi. Il était le Grand Maître de la confrérie et serait évidemment le Premier Célébrant.

Les explications, fort succinctes du reste, furent interrompues par l'arrivée des croque-morts. Il apportèrent dans un linceul le corps mais se contentèrent

de le déposer à l'une des portes en échange de plusieurs pièces d'or. Puis ils disparurent.

Philippe Fontaine de Rouillon me demanda de l'aider. On emmena donc le corps, lui tenant les épaules et moi les jambes, dans le bâtiment du château.

Malgré sa forme étrange, il faisait penser à une église par sa construction. Il y avait, au centre, un vaste puits courant sur l'ensemble des niveaux autour duquel il y avait donc cinq étages de tribunes, un escalier occupant l'un des six côtés pour permettre de circuler sur l'ensemble des niveaux.

Au centre du puits, au niveau du sol, je fus surpris de trouver une croix de Saint-André en tous points semblable à l'instrument employé par les bourreaux pour rompre les condamnés. On y installa le corps en le liant au niveau des chevilles et des poignets puis avec une profusion de liens dont je ne comprenais, sur le moment, pas la raison. Il était invraisemblable qu'une morte tente de s'échapper. Et c'est à cet instant que j'aurais dû comprendre.

Comment le médecin que j'étais ne put remarquer l'absence de rigidité cadavérique ? Comment je pus ne pas constater que le corps n'était pas aussi froid qu'il aurait dû être ? Aujourd'hui encore, je me pose ces questions. Mais j'ai aussi une réponse : cette jeune fille, désormais totalement nue car débarrassée de son linceul, était d'une grande beauté qui m'émut.

# Les crimes du 6 juin 1788

Les célébrants arrivèrent l'un après l'autre à cheval. Ils portaient tous de vastes manteaux avec une capuche. A leur arrivée, ils se dirigeaient vers une sorte de petit cagibi situé sous l'escalier. Il y déposaient leurs affaires et revêtaient une robe rouge, là aussi avec une capuche qu'ils prenaient soin de mettre pour que leur tête soit bien couverte. Leur visage se dissimulait alors derrière un masque doré.

Bref, à aucun moment je ne pus voir leur visage.

Les autres participants restaient à l'écart, à côté de Philippe Fontaine de Rouillon et de moi. Ils seraient uniquement des observateurs. Aucun ne portait de masque. Je ne connaissais pas leurs noms mais je me souvenais avoir vu l'un ou l'autre dans quelques beuveries orgiaques.

Puis le Grand Maître vint inspecter la jeune fille, lui relevant la tête. Pour regarder ses traits de pure jouvencelle. Il se dirigea alors vers le sexe et, en écartant les lèvres, vérifia la présence de l'hymen. La jeune fille était bien vierge. D'un hochement, il indiqua sa satisfaction.

C'est à cet instant que je constatais que la jeune fille attachée sur la croix commençait à bouger. Je fus surpris et tressautais. Philippe Fontaine de Rouillon

réprima un petit rire dédaigneux et se pencha vers moi pour m'instruire à voix basse de ce qui se passait.

« Eh bien, mon ami, vous ne croyiez tout de même pas que nous étions nécrophiles ? Cette jeune fille a été subtilement et progressivement droguée puis enterrée encore vive mais dans une sorte de coma. Les croque-morts ne le savent évidemment pas. La mystérieuse épidémie qui frappe de jeunes vierges dans la région, c'est juste une manière pour nous de nous fournir en chair fraîche. »

« Mais on ne pratique pas une autopsie ou une dissection sur une personne vivante! C'est monstrueux! »

« Ne vous inquiétez pas pour cela. Vous nous ferez un cours d'anatomie sur un cadavre. »

Je restais pantois, mon cerveau refusant de tirer les conclusions qui, pourtant, s'imposaient.

Ayant fait le même constat que moi sur le réveil de la jeune fille, Le Grand Maître fit alors signe à ses acolytes. Philippe Fontaine de Rouillon vint donner à chacun une sorte de bistouri et une torche. Lorsqu'il était ainsi équipé, chaque célébrant passait à un brasero pour allumer sa torche puis se rendait à l'une des portes du bâtiment.

Le temps que tout cela se mette en place, la jeune fille s'était bien réveillée. Elle s'agitait, tentait de s'échapper de sa position mais ses liens étaient bien serrés et la croix solidement fixée au sol. Et moi, je

regardais cela, mes sentiments oscillant entre le désir pour la jeune fille, vraiment très belle, l'horreur, la peur... Le fait que les spectateurs regardaient passivement m'incitait bien sûr à faire de même.

Puis les célébrants entonnèrent un chant lugubre et guttural, sans paroles compréhensibles. J'ignore s'il s'agissait juste d'onomatopées ou bien d'une quelconque langue mystérieuse. Mais la mélopée était à la fois sinistre et magnifique. Ils avancèrent alors de concert, marchant lentement pour converger vers la croix.

C'est le Grand Maître, que je reconnus car il portait une sorte de collier en or, qui était face au sexe de la jeune fille. Celui qui semblait être le deuxième dans la hiérarchie était au niveau de la tête. Chacun des autres était proche d'un membre, d'une branche de la croix. Chacun conservait sa torche dans la main gauche et son scalpel dans la droite.

Le Grand Maître posa son scalpel sur le corps de la vierge puis ouvrit sa robe au niveau du pubis. Il se caressa le sexe et pénétra sans douceur le vagin encore vierge. La jouvencelle se raidit et hurla. Mais le Grand Maître la viola sans prendre le moins du monde en compte les hurlements de sa victime.

Je tressaillis. Je regardais Philippe Fontaine de Rouillon qui, lui, observait le spectacle avec délectation. Je pensais qu'il était temps que je me réveille de ce

cauchemar. Il ne pouvait s'agir, en effet, que de cela : un cauchemar.

Le Grand Maître poussa un râle de jouissance. Puis il prononça à haute voix, tout en reprenant son scalpel, une incantation<sup>1</sup>.

« Par le sang et par la vie. Que le sang de cette créature nous donne la vie ! »

Alors, les six officiants plantèrent leurs scalpels dans la peau de la fille, suffisamment pour la faire saigner, mais pas pour la blesser trop gravement. Le Grand Maître avait entaillé au niveau du pubis, son second à la base du cou et les autres au niveau des extrémités des membres.

Sans lâcher leurs torches et leurs scalpels, chacun des officiants s'agenouilla et commença à boire le sang de la fille.

Effaré, je me retournais vers Philippe Fontaine de Rouillon. Et je lui demandais ce qui allait advenir.

« Eh bien, chaque officiant, à son tour, va culbuter cette jouvencelle que le Grand Maître vient de dépuceler. Puis le Grand Maître l'égorgera, son sang étant recueilli dans la vasque qui se trouve près de l'escalier en ce moment. Enfin, nous boirons le sang. A cela, nous aussi serons conviés mais en dernier, après les officiants. Aujourd'hui, nous comptons sur votre présence pour ajouter une leçon d'anatomie une fois le

<sup>1</sup> Voir « Les liens du sang », du même auteur.

corps disponible. Nous ne l'enterrerons qu'après, dans les bois, dans un endroit discret. »

A l'idée de cet enchaînement d'horreurs frappant cette pauvre jeune fille innocente, je fus pris de nausée. Je dus m'appuyer sur un pilier et j'avais du mal à respirer. Philippe Fontaine de Rouillon se pencha vers moi avec sollicitude: « eh bien, vous vous sentez mal? »

Les officiants venaient de se relever et le second échangea sa place avec le Grand Maître. Il posa son scalpel sur le pubis ensanglanté et s'apprêta à ouvrir sa robe pour, à son tour, violer la fille.

Tout d'un coup, la raison me revint. Je ne pouvais rester ainsi à regarder un assassinat.

A l'époque, tous les nobles portaient constamment une épée, une rapière, surtout quand ils se promenaient dans les bois la nuit. C'était mon cas, bien sûr. Mais les officiants, eux, avaient laissé leurs affaires dans le cagibi sous l'escalier.

Ecartant violemment Philippe Fontaine de Rouillon d'un geste du bras, je me précipitais vers la fille tout en tirant l'épée et en criant un terrifiant « non! ».

Les officiants s'interrompirent, me regardant, visiblement sans comprendre ce qu'il advenait.

J'infligeais un violent coup de taille avec mon épée sur le froc du Grand Maître, au niveau de son postérieur. Il hurla. Il fut de toute évidence surpris

autant que scandalisé. Il usa alors de sa torche pour m'attaquer.

Je parais bien sûr aisément une telle attaque improvisée puis je frappais d'estoc mon adversaire, juste sous le sternum, avec la pointe légèrement tournée vers le haut. C'est un coup classique en escrime qui est facilement détourné lorsque l'on dispose d'une épée mais le Grand Maître n'en n'avait pas.

Il s'effondra alors à mes pieds, d'abord à genoux, en gargouillant, puis totalement à plat ventre sur le sol. Et il ne bougea plus tandis que son sang se répandait sur le sol.

Après un temps d'hébétude, les autres officiants se précipitèrent vers moi en voulant me frapper avec leurs torches. Je fus prompt à tous les embrocher avant qu'ils ne réalisent que ce type d'attaque n'avait aucun sens. Les nobles, dès cette époque, ne savait plus se battre tant ils étaient devenus des créatures de salons.

Quand je me retournais vers Philippe Fontaine de Rouillon, ce fut pour constater sa rage. Il avait tenté d'entraîner les autres spectateurs à m'attaquer avec lui mais tous avaient décampé précipitamment. Le dernier des autres venait de se débattre pour que le vicomte lui lâcha son bras. Philippe Fontaine de Rouillon était, à cet instant, de dos, tandis que le dernier spectateur s'enfuyait. Il se retourna pour me faire face, me montrant sa haine et sa rage peintes sur son visage.

# La nuit du 6 juin 1788

La fille était toujours sur sa croix. Elle s'agitait en tentant de se détacher, en vain. Nous avions, je le crains, lié la pauvre créature avec efficacité.

Philippe Fontaine de Rouillon me faisait face. Il dégaina alors son épée, se résolvant à m'affronter seul, d'homme à homme. Les cadavres des officiants gisant sur le sol constituaient des gênes certaines pour un duel d'escrime et je faillis deux fois tomber. Mais j'amenais le godelureau à s'éloigner de la croix (et ainsi également des cadavres jonchant le sol) pour que je puisse l'affronter d'une manière plus sereine.

De toute évidence, Philippe Fontaine de Rouillon n'était pas un bon escrimeur. Du moins, j'étais meilleur que lui et d'assez loin. Il dut se rendre à l'évidence : il ne pourrait pas me vaincre dans un duel à l'épée et je risquais même de l'embrocher rapidement.

Il commit alors un crime de lâcheté qu'aucun noble-né digne de ce nom et attaché à son honneur n'oserait. Il rompit violemment le combat et me jeta dans les jambes un banc qui traînait là. Il profita des quelques instants de répit ainsi gagnés pour s'enfuir.

Je mis plusieurs secondes à être en mesure de me jeter à sa poursuite tant mes tibias me faisaient souffrir. Mais, enfin, je me mis à courir sur ses traces. Las!

Philippe Fontaine de Rouillon était déjà monté sur son cheval quand je parvins à l'une des portes.

Il s'enfuit au triple galop dans la nuit.

Le poursuivre aurait été vain au milieu de la nuit dans ces bois que je ne connaissais pas. Et le poursuivre à quelle fin ? Le capturer et le livrer ? Il me faudrait alors expliquer à la police royale, voire à l'Inquisition, pourquoi je me trouvais dans cet endroit étrange au milieu de la nuit. Et, de surcroît, il y avait là six cadavres fort gênants, probablement de personnes de qualité voire assez puissantes pour se permettre pareilles fantaisies.

Je revins donc vers la croix. J'essuyais prestement mon épée sur une robe d'officiant et la rengainais. Et je me penchais enfin vers la fille, tremblante, effrayée. Je tentais de la rassurer, craignant même une crise d'apoplexie tant elle connaissait une terreur gigantesque. Je la détachais avec soin pour pas qu'elle ne tombe. Elle comprit ce que je faisais et tenta de m'aider au mieux.

Elle finit nue dans mes bras. Je tentais de la réchauffer au mieux en la serrant dans mon manteau. Avec son linceul, nous trouvâmes la robe qui la couvrait pour son inhumation. Et nous volâmes un manteau et des bottes à un officiant.

Heureusement, elle savait monter à cheval. Il n'était bien sûr pas question de chevaucher à bride abattue mais, au moins, elle savait conduire la bête

seule, le faisant pour guider le chariot de son père quand cela était nécessaire.

Une fois les modalités de notre départ arrangées, nous rassemblâmes toutes les affaires des officiants avec les corps, en les entassant au mieux sous la croix. Je me dirigeais alors vers le brasero qui contenait assez d'huile pour brûler toute la nuit. Je le poussais jusqu'au tas de cadavres et de vêtements puis je le renversais.

Bientôt, la pièce devint une fournaise avec un bûcher en son centre. S'il n'y avait aucun décor, aucune tapisserie, il restait néanmoins quelques petites choses à brûler, notamment un attirail de poutres qui se croisaient dans tout le bâtiment. Les flammes accompagnant les fumées incandescentes finirent, au bout de quelques instants, par allumer un incendie dans le bâti lui-même.

Mais il convenait, désormais, de nous en aller. Nous avions tout de même, avant de tout jeter en vrac pour l'incinérer, récupéré quelques bourses. Nous n'en gardâmes que le contenu et jetâmes au feu tout ce qui aurait pu nous trahir. Je ne vérifiais pas la composition des masques pour voir s'ils étaient vraiment en or. Les refondre aurait été trop dangereux car je ne disposais pas du matériel adéquat et recourir à un tiers aurait pu signer ma perte.

Je tentais en effet de songer à tout afin que nul ne puisse m'accuser en ayant un début de preuve. Il était clair qu'aucune personne présente et survivante n'avait le moindre intérêt à parler. Il lui aurait en effet fallu

expliquer les raisons de sa présence. Par contre, bien sûr, certains pourraient tenter de me nuire voire de me tuer.

Quant à la fille, qu'en faire ? La prudence, peutêtre, aurait été de la tuer et de l'enterrer discrètement. Mais je venais de la sauver. De tous, elle était la seule à avoir un intérêt à parler.

Ce qui me sauva (et peut-être elle aussi) fut sa honte. Elle me dit qu'elle ne pouvait pas revenir vers sa famille alors que tous la croyaient morte. Surtout qu'elle avait perdu son honneur, même si c'était contre son gré. Elle se voyait devoir rejoindre un lointain bordel pour s'y vendre. Elle m'émut.

Pour nous enfuir, nous volâmes un cheval d'un officiant après l'avoir débarrassé d'une selle trop riche. Je couvrais l'animal avec une couverture, ce qui convenait bien à la donzelle, habituée à monter ainsi. Elle monta pour la première fois en homme, une jambe de chaque côté, ce qui était bien plus confortable. Nous retirâmes tous les équipements des autres chevaux, que nous jetâmes dans le brasier de la tour et nous lâchâmes les bêtes apeurées par l'incendie dans les bois.

En nous éloignant, en marche lente, nous pûmes nous retourner un certain nombre de fois pour voir les flammes détruire cette tour maudite.

# La fin juin 1788

Je cachais la donzelle dans une auberge au milieu d'une forêt. Elle y resta en tout une bonne semaine. J'avais fait le nécessaire pour qu'elle soit nourrie, logée et sans être assaillie de questions. L'argent des officiants fut, de ce point de vue, bien utilisé.

Je fis un rapide voyage dans un village proche pour lui acheter des vêtements et des chaussures convenables. Les derniers effets pouvant rappeler l'identité des officiants, je me hâtais de les faire disparaître discrètement, sans que les aubergistes ne me voient. Et j'allais les enterrer au milieu du bois.

Ce n'est qu'une fois tout cela fait que, brutalement, je me rendis compte que je connaissais rien de cette jeune fille, pas même son nom. Mais j'étais tombé amoureux d'elle.

Je n'étais pas l'aîné de ma famille et mon frère premier-né, justement, avait déjà plusieurs enfants. C'est donc sans regret que je me décidais assez vite à partir avec elle. Il me fallait, de toutes façons, quitter la région. Et, bien sûr, elle le devait aussi.

Je retournais régler mes affaires. Habitué à mille aventures, au grand désarrois de mes parents, je ne possédais rien de réellement encombrant. Je pus donc tout emporter sur mon cheval et avec une mule de bât.

Mes meubles étaient la propriété de ma famille ou bien des lieux que je louais. Je rendis donc tout à qui cela appartenait.

Je savais que ma science serait bien accueillie à Paris, qui n'était ni trop loin ni trop près. Et il y avait toujours du travail, là-bas, pour un chirurgien militaire. Et nul ne connaissait la jeune femme qui m'accompagnait ou, bien sûr, moi-même. Je pourrais me faire connaître en rappelant mes écrits et correspondances auprès de quelque sommité pour obtenir un poste. Le tout était d'espérer que nul ne puisse faire de rapprochement avec les drames du Château de Montceau.

Une fois mes résolutions arrêtées, je retrouvais donc la donzelle que j'avais sauvée. Après m'avoir remercié une nouvelle fois avec une insistance gênante pour quelqu'un qui s'apprêtait initialement à la découper en morceaux, elle me pria de bien vouloir la conduire dans un bordel de Paris puisque telle devrait être son destin. En réponse, je mis un genou à terre et la demandais en mariage. Elle s'évanouit.

Quand elle se réveilla, j'appris qu'elle se nommait Marie-Anne Lerouge et qu'elle était née en 1772. Bien qu'elle s'en trouva tout à fait indigne, je parvins à la convaincre de m'épouser.

#### Entre les étés 1788 et 1789

L'année qui suivit notre rencontre fut celle d'une longue errance. Nous remontâmes vers Paris mais il me fallut du temps pour obtenir un poste : je fis jouer mes relations, d'abord par courrier puis par des visites.

Durant ce temps, je pratiquais mon art dans la région, y compris auprès de Versailles. Cela me permit de rencontrer quelques gens de la Cour dont l'appui fut utile. Je pus même, devant quelques personnalités, pratiquer des découpes de cadavres de suppliciés, pendus ou rompus. Cela constitua un spectacle de choix pour ces aristocrates désœuvrés. Les explications que je donnais à cette occasion intéressèrent beaucoup ceux qui avaient encore des fonctions militaires. Une de ces séances, d'ailleurs, fut réservée à des hauts officiers d'armées du Roi. On m'engagea à rédiger tout ce que je leur apprenais, ce qui pourrait être de la plus grande utilité lors des campagnes menées par les armées royales.

Lors de ces séances, le bourreau me fournissant le cadavre et le lieu me servait d'assistant. Il ne perdait rien de mes explications et, ensuite, après quelques hésitations et précautions oratoires la première fois, il me posait quelques questions complémentaires.

On disait le Roi très soucieux d'abréger les souffrances des suppliciés. Et les bourreaux recevaient de ce fait des instructions en ce sens. Mais le peuple qui venait assister aux exécutions, lui, voulait son spectacle. Et il fallait que le spectacle soit de qualité. Il arriva plus d'une fois qu'un bourreau fut malmené par la foule mécontente de sa prestation.

Tant que nous n'étions pas mariés, il était hors de question que je vive avec Marie-Anne. Je l'avais installée comme employée dans une auberge en m'excusant d'ainsi la rabaisser mais elle me rappela que, sans moi, son destin aurait été de mourir puis d'aller se vendre dans un bordel.

Une fois, elle assista aux découpes de corps que je pratiquais. Elle ne resta pas jusqu'au bout et elle préféra m'attendre dehors, à l'air frais. Elle avait été dégoûtée mais, de fait, comprenait l'intérêt de mes travaux. Elle frémit en se rendant compte que son propre corps aurait dû subir une telle découpe.

Si, dans l'année que nous passâmes en errance, je ne la touchais pas réellement, j'appris à Marie-Anne à découvrir son propre corps. Elle rougit la première fois puis sut se donner du plaisir seule. Elle me demanda ensuite si, à deux, c'était mieux. Je lui confirmais. Mais je lui appris le rôle du désir et des exsudats vaginaux pour qu'il y ait plaisir. Le viol qu'elle avait subi n'était pas représentatif d'une véritable relation.

# Le 11 juillet 1789

Enfin, je fus invité, au printemps 1789, à travailler à l'Hôtel des Invalides sous les ordres du gouverneur Charles François de Virot de Sombreuil. Mon art y fut des plus utiles pour soigner les anciens soldats.

Je prenais une petite maison, d'abord en location mais avec une promesse d'achat, près du chantier de l'église Sainte-Geneviève, pas très loin de la rue des Ecoles et de la Sorbonne.

Enfin, j'allais chercher Marie-Anne dans l'auberge où elle travaillait quelques jours avant nos épousailles. Je dormais alors dans une petite chambre du rez-de-chaussée et l'installais à l'étage. Elle me remercia de nouveau de tout ce que j'avais fait pour elle et me confia qu'elle était fort impatiente de sa nuit de noces.

Moi, je me sentais toujours coupable d'avoir participé à la messe noire au Château de Montceau où Marie-Anne aurait dû mourir. Je lui demandais, avant de la mener à l'autel, si elle m'avait pardonné. Elle jugea que je lui avais bien expliqué les raisons de ma présence et qu'elle n'avait rien à pardonner mais, bien au contraire, elle me devait une reconnaissance éternelle.

L'église Sainte-Geneviève ne serait pas achevée avant l'année suivante. Elle ne sera d'ailleurs jamais

consacrée mais, cela, bien sûr, nous ne le savions pas alors. C'est donc à côté, en l'église Saint-Étienne-du-Mont, que j'épousais assez discrètement Marie-Anne Lerouge le samedi 11 juillet 1789.

Nous nous apprêtions à couler enfin des jours heureux ensemble mais, déjà, les événements se précipitaient. Les rues résonnaient de chansons très irrespectueuses envers le Roi et surtout la Reine. Celleci attirait une haine que je ne comprenais pas. Mais je veillais à ne pas élever la voix ou à me disputer. Je voulais être le plus discret possible en ces temps troublés. En particulier, une chanson courait les rues en se moquant de l'habitude de la Reine de jouer à la fermière tandis que le vent de la jacquerie soufflait.

Il pleut, il pleut bergère Rentre tes blancs moutons Allons sous ma chaumière Bergère, vite allons J'entends sous le feuillage L'eau qui tombe à grand bruit. Voici, venir l'orage, Voici l'éclair qui luit. Entends-tu le tonnerre? Il roule en approchant.

Les campagnes connaissaient la famine et plus encore une ville comme Paris après plusieurs années de mauvaises récoltes. L'insouciance de la Reine et de la

Cour était vécue comme une insulte par le peuple modeste des bourgeois de Paris.

La Reine aurait dû écouter le reste de la chanson et en suivre les conseils...

Prends un abri bergère,

À ma droite en marchant.

Je vois notre cabane.

Si, comme la Cour, nous-mêmes, Marie-Anne et moi, ignorions la faim car j'avais assez d'argent, ce n'était pas le cas de voisins plus pauvres. Plus d'une fois, je donnais une miche à telle ou telle famille. De même, je donnais quelques consultations gratuites voire payais moi-même quelques remèdes. Je remis ainsi des membres brisés et sauvais quelques vies comme tout bon médecin se devait de le faire, conformément au Serment d'Hippocrate.

C'est sans aucune arrière-pensée que je faisais ainsi la charité. Mais, de fait, ces quelques miches et consultations, peut-être, nous sauvèrent la vie quelques années plus tard.

Tandis que Marie-Anne et moi échangions nos consentements en l'église Sainte-Etienne du Mont, les événements se précipitaient à Versailles. Mais, cela, nous ne l'apprîmes que plus tard.

Notre mariage fut discret, avec quelques amis comme témoins. Bien entendu, la famille de Marie-Anne ne fut pas conviée puisqu'elle pensait leur fille

morte. Je la déclarais donc orpheline. Quant à la mienne, nous avions des échanges épistolaires enflammés.

J'avais tenu informé mes parents et mon frère aîné de l'emploi que j'avais enfin trouvé tout comme des difficultés que j'avais d'abord rencontrées. Jamais, bien entendu, je ne leur parlais du Château de Montceau, de ce qui s'y déroula ou de la manière dont je rencontrais Marie-Anne que je présentais comme une orpheline.

Mais mes idées avancées, favorables à la bourgeoisie, n'étaient pas du goût de ma famille. Je fus sermonné. Et mes parents furent scandalisés d'apprendre mon mariage alors que celui-ci avait déjà été célébré. Nous cessâmes définitivement d'échanger durant l'été 1789.

Je dois avouer que Marie-Anne ne regretta pas sa nuit de noces et fut rassuré de connaître du plaisir et non de la douleur lorsque nous rapprochions nos chairs. Elle m'incita donc à recommencer le plus souvent possible, ce pour quoi je ne me faisais guère prier.

Les femmes aiment autant l'amour que les hommes. Mais elles ne supportent, bien sûr, pas la contrainte du viol. Un gentilhomme ne devrait jamais ainsi abuser d'une faible femme. Le fait que des personnages puissants aient pu sombrer dans les horreurs du Château de Montceau est sans doute un signe de la chute morale de l'aristocratie.

# Le choc du 14 juillet 1789

Je m'éloigne des raisons qui ont justifié ma confession mais il est important que j'explique ce que j'ai vécu. Bien des gens, plus tard, auront oublié ou voudront oublier.

Moi, pour rien au monde, je n'aurais voulu renoncer à Marie-Anne. Qu'elle soit désormais une sans-famille et, de toute façon, d'une condition bien inférieure à la mienne, ne me gênait pas. En revanche, si elle me remerciait souvent d'avoir été son bienfaiteur, je savais que Marie-Anne s'estimait indigne de moi.

Pourtant, qu'est-ce qui la rendait digne de moi ? Ses traits fins lui dessinant un doux visage qui ferait fondre d'amour tout homme ? Ses yeux verts dans lesquels un homme ne peut qu'aimer se perdre comme au plus profond d'une forêt sauvage ? Ses cheveux fins et longs, bruns tirant sur le roux, traçant comme un fleuve ondulant sur des terres fertiles marquées par deux collines que j'aimais tant explorer de mes doigts ou de ma langue ? Enfin, j'appréciais son esprit aiguisé qui savait me poser les bonnes questions m'amenant parfois à effectuer des recherches complémentaires.

Sous les ordres du gouverneur Charles François de Virot de Sombreuil, je soignais donc les militaires tant du rang que les officiers, tant roturiers que nobles.

Je m'intéressais publiquement le moins possible à la politique, par souci de discrétion, même si, évidemment, j'avais mes opinions, bien différentes de celles de ma famille comme je l'ai déjà expliqué.

Je n'étais marié que depuis trois jours quand tout bascula. Il y avait des émeutes depuis longtemps déjà, ici ou là, souvent limitées. Mais le peuple de Paris était agité.

Le 14 juillet 1789 au matin, je fus témoin de mes yeux de ce qui provoqua un tremblement de terre à travers le monde. La foule des bourgeois parisiens se précipita à l'Hôtel des Invalides. J'étais déjà sur place, ayant pris mon service de bonne heure.

Le gouverneur Charles François de Virot de Sombreuil fit fermer les portes, plaçant l'établissement à sa charge en situation de siège. Mais il fut désobéi. Mes malades, du moins ceux qui en étaient capables, se précipitèrent aux portes pour les ouvrir et laisser la foule entrer. Je n'appris le décompte exact que bien plus tard mais l'étendu du désastre, elle, était évidente. La foule s'empara ainsi de 32 000 fusils et de 27 canons.

Une fois cela fait, les bourgeois parisiens traversèrent la ville et s'emparèrent de la forteresse de la Bastille. De cela, je ne fus pas témoin.

Le soir, j'eus des difficultés à rentrer chez moi tant le désordre s'était emparé de la ville.

#### 25 avril 1792

Dès décembre 1789, le principe de supplices communs à tous les condamnés, quelques fussent leurs états et qualités, était acté. C'était une suite logique à l'égalité voulue depuis la nuit du 4 août et l'abolition des privilèges. La peine de mort instituée était celle d'une décapitation et le conventionnel Joseph-Ignace Guillotin avait fait voter le principe d'une décapitation mécanique. L'ironie voulue que c'est le Roi, Louis XVI, qui donna, dit-on, la solution pour une plus grande efficacité de la machine. Féru d'horlogerie et de serrurerie et ainsi de mécanique, le Roi fit tester avec succès le principe du couperet à la lame oblique. Celleci se révéla d'une grande efficacité, bien meilleure que la Mannaia italienne ou la Maiden écossaise.

Ce n'est que le 17 avril 1792 que l'engin fut prêt après des essais sur des cadavres. J'eus l'occasion d'examiner les cadavres décapités et je dus admettre que la machine était redoutablement efficace.

Malgré tout, un cadavre ne bouge pas et peut être positionné avec soin. Lorsque le bourreau travaille avec des condamnés par définition encore vivants, la chose est moins simple. Surtout si le condamné est agité.

C'est finalement Nicolas Jacques Pelletier, un voleur à la tire d'assignats, qui eut l'honneur d'être le

premier exécuté avec cette machine. Son supplice eut lieu le 25 avril 1792. Toujours en raison de mes fonctions de médecin et d'anatomiste, je pus examiner le corps comme j'avais pu le faire sur des pendus et des roués. De fait, la découpe était loin d'être aussi parfaite et la mâchoire avait même été blessée.

Petit à petit, la machine prit le nom de « guillotine » en référence à Joseph-Ignace Guillotin. Mais j'ai toujours considéré cela comme injuste. Le concepteur en était en effet mon confrère Antoine Louis et son fabriquant un facteur allemand de pianos et de clavecins installé à Paris, Tobias Schmidt.

J'étais Place de Grève, ce 25 avril 1792, pour assister à cette première. Marie-Anne m'accompagnait car, à l'époque, les supplices constituaient des spectacles que nul n'avait envie de rater. Si l'engin était d'une parfaite efficacité, cela déplut fortement à la foule qui estima s'être déplacée pour pas grand'chose. A peine le condamné arrivé sur l'échafaud qu'il était mort.

L'humanité qui avait commandé à l'établissement de cette peine était donc surtout vue, par les bourgeois parisiens, comme la perte d'un spectacle. Le condamné se tortillant au bout du corde ou hurlant à chaque coup porté sur sa croix de Saint-André avant d'être exposé, souffrant et agonisant lentement, sur une roue, voilà ce que le peuple voulait.

## Terreur et terrain d'étude

La chute de la monarchie, la proclamation de la République, les émeutes qui parsemèrent ces années... Tout cela vous a déjà été raconté si vous ne l'avez pas vécu vous-mêmes. J'étais médecin affecté à l'Hôtel des Invalides et je continuais mon travail au profit des soldats de la République comme je l'avais fait pour les soldats du Roi. Bien entendu, je ne me faisais plus appeler Charles-Henri Miriel de Verneuil mais « citoyen Miriel ». Parfois « citoyen Charles Miriel » voire « Charles ».

Marie-Jeanne naquit en 1791. Malgré ma science, la naissance ne se passa pas au mieux. Je faillis perdre ma femme et ma fille. Nous n'eûmes pas d'autres enfants et nous veillâmes à chérir au mieux notre fille unique.

Dans le même temps, j'avais négocié avec la famille Samson un accès aux cadavres des exécutés. Je dois avouer que, à cette époque, je n'avais plus aucun problème d'approvisionnement en corps frais. Parfaitement au courant, le Comité de Salut Public n'aimait guère mes travaux mais en reconnaissait l'utilité. On me laissa donc en paix, d'autant que je parvenais à sauver bien plus de soldats que la plupart de mes confrères.

A peine la charrette remplie de condamnés avaitelle amené son chargement à l'un des emplacements de la guillotine opérant à Paris, elle repartait avec les corps entassés, les têtes rassemblées dans un panier. Tous ces corps devaient être enterrés dans un cimetière de l'Est parisien. J'avais loué un petit local au fond d'une cour, tout à côté. Et j'y rassemblais des étudiants en médecine voire certains confrères pour pratiquer les dissections.

En fonction du nombre de condamnés, il arrivait que chaque élève ait son propre corps à découper. Mais tout cela restait bien sûr d'une grande discrétion. Une fois le travail de dissection terminé, les corps étaient effectivement placés dans la fosse commune prévue.

C'est ainsi que d'autres médecins purent découvrir les circulations exactes du sang et savoir comment couper une jambe rapidement en minimisant les pertes de sang, permettant ainsi un meilleur taux de survie. Des conventionnels et même plusieurs membres du Comité de Salut Public vinrent assister discrètement à quelques unes de ces séances. Cela les aida à accepter ce que, sinon, ils auraient considéré comme une monstruosité.

Mais, à la fin de 1793, je n'avais plus grand'chose à apprendre ni même à enseigner. Plusieurs de mes élèves commencèrent à réaliser des cours à ma place. Je me rendis compte qu'il était nécessaire que je m'éloigne de Paris. Personne, en effet, n'ignorait que je m'appelais Charles-Henri Miriel de Verneuil. Même

officiellement effacée, la particule restait suspecte en ces temps de Grande Terreur.

Je me proposais donc de rejoindre les armées du Nord afin de soigner les soldats de la République au plus près du front. Cette initiative me sauva sans doute la vie car la France devenait folle. On voyait des ennemis de la République partout. Heureusement, les premières victoires significatives s'enchaînaient.

Je fis mes adieux à ma femme et à ma fille, qui n'avait pas encore trois ans, puis je partis donc vers le front au début de 1794. Je découvris ainsi les Flandres, le Hainaut... Ses villes magnifiques ne me faisaient pas oublier les horreurs de la guerre. Je parvins plus d'une fois à sauver des hommes que d'autres voyaient condamnés. Ma réputation grandit au sein du corps des chirurgiens militaires.

Je n'étais donc pas à Paris quand on inquiéta mon ami le gouverneur Charles François de Virot de Sombreuil. Il fut guillotiné le mardi 17 juin 1794. Peutêtre, si j'avais été là, l'aurais-je accompagné. Quand j'appris sa mort, j'en fus triste et en colère. Mais je me gardais bien sûr de tout commentaire public.

Le 28 juillet 1794 (ou le 10 Thermidor de l'An II de la Liberté), un peu plus d'un mois après Charles François de Virot de Sombreuil, Maximilien de Robespierre et ses amis furent guillotinés à leur tour. Ce fut la fin de la Grande Terreur.

Je ne revins pas à Paris durant cette période. J'étais en fonction dans différentes armées, différents lieux. J'apprenais beaucoup sur l'évolution de la situation par les échanges avec ma femme qui me parlait aussi de notre fille et d'un fils imaginaire. Les passages relatifs à notre fils étaient codés de façon subtile afin qu'un lecteur accidentel ne se rende pas compte qu'il y avait un code. Le code lui-même était simple et permettait d'échanger quelques informations politiques.

C'est par ces échanges codés que j'entendis pour la première fois parler d'un certain général d'artillerie nommé Napoléon Bonaparte. Le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), il fit tirer de la mitraille sur des émeutiers royalistes sur les marches de l'église Saint-Roch à Paris. Il sauva ainsi la République.

Le Directoire avait pris en main le destin de la France mais, désormais, la Révolution semblait sauvée. Un certain calme revenait malgré la poursuite des guerres. Le règlement du 30 floréal an IV (19 mai 1796) transforma l'hôpital du Val-de-Grâce en hôpital d'instruction militaire. J'y fis acte de candidature et je fus accepté avec joie : mes travaux étaient connus de mes confrères et il s'agissait de poursuivre mes recherches tout en transmettant les acquis. Et revenir à Paris me permit de revoir ma femme et ma fille.

# Le génie corse

Certains ont été surpris, c'est un fait, que les partisans de la Révolution furent nombreux à accepter aussi facilement la dictature de Napoléon Bonaparte. Sans doute n'ont-ils jamais rencontré le général puis empereur. Et ils ont probablement oublié le désordre qui régnait alors.

A son retour de la Campagne d'Italie, il resta à Paris quelques mois avant de partir en Egypte. Même si la campagne d'Italie avait été un prodigieux succès, salué comme tel par chacun, il n'en demeure pas moins que, comme chaque campagne, elle fit un certain nombre de morts, d'estropiés et de blessés.

Certains des estropiés et des blessés furent ramenés à Paris où j'eus l'occasion de les examiner et parfois de les réopérer pour améliorer une amputation et ainsi permettre la pose d'une prothèse. Certes, une jambe de bois ne remplacera jamais une jambe mais c'est mieux que de condamner le pauvre hère à pourrir dans un lit.

C'est ainsi que, à plusieurs reprises, je rencontrais Napoléon Bonaparte venu visiter ses anciens soldats. L'homme était un peu plus petit que moi mais n'avait rien du nabot que les Anglais décrivent. Surtout, il était de toute évidence un être exceptionnel.

Il suffisait qu'il soit présent pour qu'il soit le seul que l'on remarque. Je suivais, comme tout à chacun, les succès de ce jeune général propulsé dans une gloire précoce. Mais je fus, comme bien d'autres, subjugué par l'homme.

La campagne d'Egypte se passa avec bien moins de succès que celle d'Italie. Le retour du général Bonaparte fut presque honteux. Mais il veilla, à peine revenu à Paris, à passer voir ses anciens soldats.

Affecté à l'hôpital d'instruction des armées du Val de Grâce, je soignais les soldats comme j'avais pu le faire aux Invalides. Là encore, je rencontrais plusieurs fois Napoléon Bonaparte à cette époque.

J'appréciais cet officier général qui veillait à ce que ses soldats soient bien soignés. Il aimait ses hommes. Cela fit, ensuite, sans aucun doute une grande différence.

Comme tout le monde, le coup d'État du 18 brumaire de l'an VIII (samedi 9 novembre 1799) me surprit. Certes, les relations entre le Directoire, les Anciens et les Cinq-Cents n'étaient pas parfaites mais, resté à l'écart des complots, je ne m'attendais pas à un tel dénouement. Napoléon Bonaparte devint à cette occasion Premier Consul. Et je ne le revis plus. Je n'étais qu'un chirurgien militaire. Il était chef d'État et bientôt empereur.

## La peur

Sans doute serez-vous surpris que je ne vous parle plus de ce qui s'était passé au château de Montceau. J'avais commis six meurtres et un incendie volontaire. Et, même si je n'avais pas cherché à connaître les noms de mes victimes et que j'avais déclenché un incendie pour effacer un maximum d'indices, je savais que les six officiants n'étaient pas des gens du commun.

Pourquoi cet événement n'avait-il jamais ému la police royale ? Pourquoi nul n'en avait entendu parler ?

Au début de mon exil à Paris, j'eus peur que tout soit découvert. Or rien ne se passa. Personne ne m'en parla jamais, si ce n'est ma femme bien entendu.

Certes, à compter du printemps 1789, tout le monde avait eu d'autres préoccupations. Mais l'affaire avait eu lieu le 6 juin 1788. Près d'un an avant les troubles. Comment expliquer ce total désintérêt apparent de la police royale ?

En fait, le château était isolé au milieu de la forêt, éloigné de toute habitation. Personne n'eut donc l'occasion de se préoccuper de son incendie. Par contre, six personnes de qualité avaient disparu mais sans lien apparent entre elles. A l'époque, il n'était pas rare que des gens meurent sur les routes, victimes de brigands. Il

n'y avait donc pas eu de vraie enquête. Et ceux qui savaient avaient tout intérêt à ce que personne n'enquête. Or, ceux qui savaient étaient aussi des gens de qualité. Leur influence fut sans doute déterminante.

Malgré tout, à deux reprises, j'eus peur.

Lors de la cérémonie maudite, le vicomte Philippe Fontaine de Rouillon était accompagné de plusieurs initiés non-célébrants, dont moi-même. Et lorsque j'avais assassiné les célébrants, ces invités s'étaient prestement enfuis. Nobles et lâches, ils avaient bien sûr tous rejoint les rangs des émigrés.

Mais, malgré tout, ils n'avaient pas la fortune des princes ni le soutien de souverains étrangers. Ils durent donc se trouver une occupation lucrative, ce qui impliquait, pour des nobles, de revenir au métier des armes.

Il se trouve qu'en juin 1795, alors que je suivais un régiment opérant au Nord du Hainaut, on m'amena un officier ennemi prisonnier. Il était blessé et, avant de le couper en deux, on voulait le soigner un minimum pour le faire parler. Bien sûr, officiellement, du moins dans le cadre judiciaire, la torture était abolie. Les armées en campagne ne partageaient pas nécessairement l'humanisme des députés réunis à Paris. En tant que médecin, il m'arrivait donc d'avoir à prolonger l'existence d'ennemis de la République, même si leur destin était de perdre leur tête dans de brefs délais.

L'officier ennemi avait perdu connaissance et on me l'apporta sur un brancard. Puis on me laissa. Le prisonnier se réveilla petit à petit et eut une convulsion d'horreur en me reconnaissant. Moi, je l'avais reconnu dès le premier instant même si j'ignorais son nom. Je l'avais d'abord croisé dans des fêtes décadentes avant qu'il ne fasse partie, avec moi, des invités du Vicomte Philippe Fontaine de Rouillon.

« Je vous reconnais, de Verneuil. Vos amis savent-ils que vous êtes un assassin, un sextuple assassin, en plus d'avoir participé à une messe noire ? »

« Je vous ai tout de suite reconnu. »

« Faites moi sortir d'ici. Je ne veux pas finir coupé en deux après une parodie de procès. »

« Vous suivrez la procédure des émigrés prisonniers. »

« Faites moi sortir d'ici ou je vous dénonce à vos amis! »

Il m'avait saisi par le col. Puis il me secouait. Je détestais ses manières. Il va de soi que le destin de cet homme était d'être guillotiné. Il le savait et tentait donc un chantage pour sauver sa misérable vie. Mais, comme chacun sait, il ne faut jamais céder aux maîtreschanteurs. Un chantage ne cesse jamais. Une fois libre, cet individu aurait été une menace constante pour moi, renouvelant sans cesse son chantage pour obtenir toutes sortes d'avantages.

Je le regardais dans les yeux. J'y vis la peur, la panique même. Je me souviens encore aujourd'hui de ce regard. Il craignait la mort car il craignait la damnation, sachant bien que la vertu n'était pas parmi ses qualités.

Mais, moi, je le regardais d'une manière froide, en silence. S'il y avait un sentiment dans mon propre regard, c'était de toute évidence le mépris, peut-être la haine. Il comprit en quelques secondes, par mon silence, qu'il n'obtiendrait rien par le chantage.

Alors il essaya de m'attendrir. Il me rappela que nous avions partagé bien des soirées de beuverie et de débauche. Des camarades doivent s'entraider, me dit-il.

Aujourd'hui, l'usage de l'opium se répand avant des actes chirurgicaux. On l'utilisait déjà à l'époque des moines médecins. Mais l'opium est rare et cher. A l'époque des campagnes militaires du Directoire, c'était un anesthésique inconnu des praticiens. Alors, l'une des méthodes pour endormir un patient, était de lui causer une vive douleur pour qu'il s'évanouisse. Je fis donc ce qu'il fallait en appuyant de toute ma force dans l'une de ses plaies. Il s'étrangla de douleur et perdit connaissance dans un dernier accès de panique envahissant son regard.

Puis j'utilisais une plaie abdominale pour aller trancher l'aorte descendante, un peu au-dessus de la naissance des deux artères iliaques. Sa mort fut rapide.

## Le crime et la raison

Je devenais donc un tueur froid et calculateur. Et, en tuant ce nobliau dépravé, je ressentis, à mon grand effroi, non seulement du soulagement mais aussi, j'ose le dire, du plaisir. Il s'agissait de mon septième meurtre.

Chacun de mes meurtres avait une justification pratique. Au château de Montceau, il s'agissait de sauver une jeune fille innocente. Dans le Nord du Hainaut, il me fallait me débarrasser d'un maître-chanteur dont la mort à brève échéance était une certitude.

J'expliquais cela à ma femme quand je la revis, quelques temps plus tard, lors de mon retour à Paris. Cela la perturba : je le vis dans son regard. Mais elle voulut rationaliser et me convaincre que j'avais bien agi. Je n'osais pas affronter une confession, même si le secret de la confession est probablement le secret le mieux gardé, un prêtre ne le respectant pas étant excommunié.

Je parlais de deux moments où j'eus peur. Après l'affaire du Nord du Hainaut, c'est à Paris que je rencontrais un autre nobliau dégénéré ayant participé à la messe noire.

Je le découvris parmi des prisonniers ramenés dans la capitale. Lui, il ne me vit pas à cet instant, sans

doute préoccupé davantage par son propre sort plutôt que par ce qui l'entourait. Il faisait partie d'une chaîne, comme on dit : une série de prisonniers enchaînés les uns aux autres et transportés dans des chariots.

Depuis la fin de la Grande Terreur, les officiers supérieurs prisonniers qui survivaient à leurs blessures étaient généralement ramenés à Paris. C'était là qu'avait lieu leur procès. Celui-ci débouchait généralement sur un verdict de mort mais après des interrogatoires poussés.

Cette chaîne de prisonniers passa par le Val-de-Grâce car plusieurs de ses membres portaient des blessures devant être soignées avant que le procès puisse avoir lieu. On fit également panser les autres prisonniers dont la peau était simplement abîmée par les chaînes. Les infirmiers firent le nécessaire avec les onguents habituels.

Je craignais que l'homme que j'avais vu ne parle du Château de Montceau. Surtout si, par inadvertance, il m'apercevait. Mon acte fut-il rationnel et justifié ? Avec le recul, je convins aisément avec ma femme que, bien au contraire, j'avais pris un risque alors que rien n'indiquait que cet homme était dangereux pour moi.

Quoiqu'il en soit, quand les gardes voulurent le remmener, il était mort. J'avais utilisé une discrète potion dont les doses faibles sont bien utiles et les doses plus fortes létales.

#### Le destin de Marie-Jeanne

Comme je vous l'ai dit, Marie-Anne avait accouché de notre fille unique Marie-Jeanne en 1791. Alors qu'elle n'eut pas encore tout à fait trois ans, je partis sur le front des guerres du Directoire puis je revins environ deux ans plus tard.

Notre famille était assez aisée, bien sûr, et je veillais à ce que notre fille sache lire et écrire comme il convient à une jeune fille de qualité. Elle suivit les enseignements des écoles parisiennes avant de me rejoindre au Val-de-Grâce afin de devenir infirmière. C'était une position intéressante pour une jeune fille et je la poussais même à suivre la formation des sagesfemmes.

Mais les mères et les bébés l'attiraient moins que les militaires blessés. Je craignis même qu'elle ne renonce à son honneur. Cela aurait été, pour moi, une grande déception.

Le 2 août 1802, je ne fus pas le seul à froncer les sourcils quand Napoléon Bonaparte devint consul à vie. Et je toussais, avec d'autres républicains, quand il devint empereur le 18 mai 1804. Son couronnement, le 2 décembre suivant, ne fut pas un jour de fête pour beaucoup, dont ma famille.

Les années passaient et les guerres ne cessaient que rarement. On se battait toujours quelque part, que cela soit la volonté de l'Empereur ou celle de ses ennemis. Ainsi était l'époque. Il était cependant de plus en plus rare que des prisonniers nous soient amenés.

Mais le Val-de-Grace restait un hôpital militaire et un hôpital d'instruction où nous formions les médecins et les infirmières militaires. J'avais donc du travail autant comme praticien que comme enseignant. Et ma fille Marie-Jeanne suivit mon exemple, comptetenu de son sexe qui lui interdisait la pratique effective de la médecine. Mais elle fut aussi mon assistante dans les séances de dissection anatomique et, en bien des circonstances, elle fut une adjointe compétente et zélée dans des opérations délicates. Cela ne plaisait guère à certains de mes confrères qui auraient préféré éviter de voir une femme dans une salle d'opération.

Elle connaissait donc tout de l'anatomie masculine avant de rencontrer celui qui devint son mari. Cela, je crois, le choqua d'abord. Mais elle avait toujours son honneur, ce qui était le plus important.

Grande, avec ses 1m72, aux bras musclés par les travaux physiques de l'hôpital, elle faisait peur à la plupart des hommes. Avec sa mère, nous craignions donc qu'elle ne finisse vieille fille car les années passaient. Pourtant, ses magnifiques yeux verts hérités de sa mère ne laissaient jamais les hommes indifférents.

C'est un certain Justinien Le Chesnoy qui, finalement, se décida à la fréquenter. J'en fus rapidement informé tant nous vivions presque en permanence ensemble, entre la maison et notre travail. Il avait appris le métier de forgeron et s'était établi à Paris à proximité du Val-de-Grace. A l'occasion, il était notre maréchal-ferrant quand il ferrait les chevaux militaires de l'hôpital. Il était également armurier, fabriquant des épées mais plutôt des armes d'apparat, avec un talent certain.

Au début, je regardais l'intérêt de cet homme pour ma fille unique avec une certaine méfiance, même si je savais que ma fille avançait désormais trop en âge pour que je sois difficile. Sa mère, plus désespérée encore, aurait accepté qu'elle épousât un palefrenier.

Mais Justinien Le Chesnoy devait régulièrement partir pour la guerre. Quand je vis que, à chaque fois, ma fille était bien troublée, perdant même l'habileté que j'appréciais tant chez elle, je compris que le cœur de ma fille avait été autant conquis par cet homme que l'Europe par l'Empereur. Nos disputes réjouissaient mes collègues qui voulaient voir les femmes bannies des salles d'opération : le cœur des femmes, selon eux, n'était pas assez solide pour qu'on leur confie la pratique médicale et moins encore la chirurgie.

Je me rendis, sans rien en dire à ma fille, à la forge de Justinien Le Chesnoy. Je le rencontrais

d'homme à homme, lui demandant s'il comptait épouser ma fille. Il m'avoua que c'était là son désir le plus cher.

Je l'autorisais donc à venir nous demander sa main, dans notre maison, le dimanche suivant, avant que nous n'allions assister à la messe ensemble.

Cela se passa effectivement à la fin 1814. Ma fille avait 23 ans, lui 24. Il vint, le mieux habillé qu'il put, et bégaya en ôtant son chapeau qu'il venait me demander la main de ma fille. Je soupirais tant ce garçon me semblait sur le point de se liquéfier. Mais ma fille, elle, sembla montée comme sur un ressort et bondit sur lui pour l'enserrer et l'embrasser partout où la décence le permettait en présence de ses parents. Même sa mère fut choquée et cria son prénom sur un ton de reproche. Notre fille se calma et nous demanda de la pardonner mais elle rougissait en regardant son promis avec un sourire qui ne trompait personne.

Et, au début de 1815, ma fille l'épousa effectivement en l'église Sainte-Etienne du Mont, là même où j'avais épousé sa mère.

La béatitude s'était emparée de ma fille et je l'écartais alors des tâches les plus difficiles. Elle ne songea même pas à me le reprocher. L'amour est décidément un abominable phénomène.

Surtout que, peu après, ma fille se rongea les sangs tandis que son mari accompagnait les armées de l'Empereur luttant contre toute l'Europe coalisée.

# Une année épouvantable

Bien sûr, ma fille s'était empressée d'emménager chez son mari dès le jour de son mariage et, les jours suivants, le pauvre forgeron fut, dit-on, bien fatigué. Cela amusa beaucoup ses amis.

Mais l'amusement ne dura guère.

En Avril 1814, le Bourbon avait repris son trône. Il était entré à Paris avec les armées étrangères et ne pouvait plus être « roi des Français » à l'image de son frère. Il était donc simplement « roi de France », comme ses ancêtres, un propriétaire de territoire, un monarque considérant des hommes comme ses choses, ses sujets. La « charte » négociée par des traîtres limitait le retour à l'ère d'avant les années de la Liberté mais préservait surtout les droits des nantis.

Il y eut une parenthèse, de mars à juin 1815. L'Empereur reprit le pouvoir. Malgré ma déception d'avoir vu le général républicain devenir empereur, dix ans plus tôt, je me réjouis de cet épisode. Malheureusement, il ne dura guère.

Justinien Le Chesnoy fut donc amené à accompagner les armées de l'Empereur au printemps 1815. Le 18 juin, la bataille du Mont Saint-Jean (que les Anglais baptisèrent bataille de « Waterloo » à cause d'un village proche) fut un désastre. La nouvelle de la

défaite nous parvint quelques jours plus tard, avant même l'arrivée de l'Empereur le 21 juin. Il abdiqua le lendemain et la fin de son histoire ne fut nullement à la hauteur de son règne.

Fuyant sur un navire, trahi, arraisonné, Napoléon Bonaparte se retrouva prisonnier en exil sur l'île de Sainte-Hélène. Même aujourd'hui, je rêve qu'il puisse s'échapper et revenir chasser le Bourbon de son trône. Après tout, il est tout ce qui reste de la Révolution même s'il l'a grandement trahie.

Mais ce n'est sans doute pas ce qui adviendra. Les Bonaparte n'ont plus guère de partisans, du moins à Paris. Ils ont trop déçu. Quand on lira ceci, peut-être en sera-t-il autrement. Peut-être, du moins je l'espère, les Bourbon auront-ils été définitivement chassés de leur trône usurpé.

Ma fille avait eu de la chance : celle de son mari. Même si la situation était grave dans le pays, Justinien Le Chesnoy était en effet rentré dans son foyer en entier. Il ne lui manquait pas même un doigt. Il avait pourtant bien été blessé à la cuisse : une balle s'y était fichée. Il avait ainsi, bien involontairement, échappé à la période la plus intense de la bataille. Mais mon confrère qui l'opéra à l'arrière du Mont Saint-Jean fit très bien son travail et mon beau-fils n'eut aucune séquelle.

Il reprit bien sûr son travail et ma fille retrouva sa dextérité à mes côtés.

#### Le destin du vicomte

Et Philippe Fontaine de Rouillon me demanderez-vous? Il est vrai que, depuis 1789, j'en avais perdu la trace. Ayant rejoint l'armée des Émigrés, il était rentré en France avec elle. Mais je l'avais presque oublié. Un quart de siècle s'était écoulé depuis que j'avais sauvé ma femme des griffes de l'étrange secte où il m'avait attiré.

Et nous avions, dans ma famille, d'autres préoccupations que ce nobliau qui n'était rien ou presque. Nous ignorions ce qu'il était devenu et cela n'était plus un sujet de discussion. Ma fille n'en avait jamais entendu parler.

Marie-Jeanne, d'ailleurs, était enceinte. Son mari était épuisé, marque qu'il avait fait ce qu'il fallait pour que ses parents soient grands-parents rapidement. Cela nous convenait tout-à-fait. Je n'ai, pour ma part, qu'à peine aperçu le petit Jacques, né peu après mon arrestation. Mais je vais trop vite en besogne.

Revenons à Philippe Fontaine de Rouillon. Je ne l'appris pas tout de suite mais il avait obtenu un grade de colonel et un poste, désormais, à Paris, à l'Ecole Militaire. Paris étant une grande ville, j'aurais pu ignorer sa présence durant des années voire toute ma vie.

Mais le destin en décida autrement. Il se trouva qu'il se blessa légèrement lors d'une manœuvre et il convenait de le panser. Or il opérait dans les faubourgs de Paris, guère loin du Val-de-Grâce. Son régiment n'avait pas emmené de médecin pour un entraînement aussi près et, logiquement, on nous l'amena dans une charrette qui, je crois, était celle du cuisinier.

La manœuvre se poursuivit sans lui, sous la conduite des capitaines. Il était plus ennuyé que blessé. Mais un confrère décida qu'il était plus prudent de le surveiller au moins une nuit. On l'installa donc dans une chambre. Il avait désormais 55 ans mais portait encore beau. La dépravation de sa jeunesse qui, sans doute, s'était poursuivie lors de l'émigration, n'avait pas laissé de trace.

C'est parce que je rendis visite à un de ses voisins de chambrée que j'avais opéré le matin même que je l'aperçus et le reconnus. Il eut un haut-le-coeur en me reconnaissant et c'est pourquoi je regardais dans sa direction.

Les lits étaient séparés par des tentures et je pus, ma visite faite, aller le voir. Il me salua par mon nom. Aucun de nous deux n'avait oublié ce qui s'était passé.

Nous discutâmes à voix basse afin de n'être pas entendu. Nos échanges furent à mi-mots, plein de sousentendus incompréhensibles pour quiconque.

Nous convînmes que le passé était révolu.

# 18 juin 1817

Je rentrais chez moi le soir comme d'habitude mais j'étais troublé. Même avant de quitter l'hôpital, certains confrères m'avaient demandé pourquoi j'étais pâle. J'avais menti, bien sûr, prétextant une certaine fatigue.

Ma femme comprit rapidement que quelque chose était arrivé. Elle craignit pour la santé de sa fille dont le terme était proche. Je la rassurais sur ce point.

Je finis par lui demander un verre de vin. Ce n'était guère dans mes habitudes de boire en dehors des repas. Ma femme m'obéit mais ne cachait pas son inquiétude.

Je m'assis dans notre divan et lui appris ma rencontre avec le vicomte Philippe Fontaine de Rouillon. Elle ne dit rien mais marcha jusqu'au buffet, prit un verre et vint s'asseoir à mon côté avant de se verser à un tour du vin. Elle but d'un trait.

« Ainsi, il est toujours vivant, le dernier scélérat »

Je n'oublierai jamais cette phrase. Nous ne parlâmes plus de la soirée en dehors des strictes politesses et nécessités.

Le lendemain, nous savions que le vicomte Philippe Fontaine de Rouillon rejoindrait son régiment,

à l'Ecole Militaire dès que le médecin de service aurait fait sa tournée.

Le matin du 18 juin 1817, je partis de bonne heure. J'avais mal dormi et m'étais réveillé plus tôt qu'à mon habitude. Cela perturba notre domestique mais je ne lui en fis pas reproche.

Je partis pour le Val-de-Grâce comme à mon habitude mais plus tôt. Ce que je ne savais pas, c'est que mon épouse me suivit presque aussitôt, prenant une calèche. Elle arriva au Val-de-Grâce peu après moi et put entrer en prétendant m'apporter quelque chose que j'avais oublié, en l'occurrence une trousse que je laissais en général chez moi car n'ayant d'utilité que lors des dissections.

Cette trousse comprenait notamment une sorte de couteau d'équarrissage utile pour retirer des masses graisseuses ou musculaires afin d'examiner les os. J'allais visiter mon patient, dans la chambrée du vicomte, et on indiqua à mon épouse où j'étais. Elle put ainsi approcher le vicomte sans être inquiétée le moins du monde, bien au contraire puisqu'on lui indiqua ainsi directement où le chercher.

J'étais toujours troublé et mon patient m'en fit le reproche. Je quittais son lit et m'apprêtais à quitter le lieu quand je fus face à mon épouse. Celle-ci avait le fameux couteau à la main, qu'elle tenait dans son dos, et cherchait dans chaque alcôve le vicomte. Quand je la vis, elle me sourit. Elle venait de le trouver.

Je me précipitais vers elle car j'imaginais bien ce qu'elle allait faire.

Mais, avant que je ne franchisse les quelques mètres nécessaires, j'entendis un cri. En arrivant au lit du vicomte, je constatais que mon épouse avait planté le couteau dans son abdomen, la lame en biais comme il convenait pour s'assurer de trancher quelque important vaisseau. Marie-Anne avait, de fait, bien appris de mes leçons.

« Justice est faite » me dit-elle tandis que le vicomte agonisait, nous regardant avec un regard contenant toute l'horreur du monde. Il avait été tué par la femme qu'il pensait assassiner un quart de siècle plus tôt. Et il allait devoir rendre des comptes au Seigneur sur ses abominables péchés plus tôt qu'il ne le pensait, sans même avoir pu se confesser. L'Enfer lui était promis.

Je saisis ma femme par le bras et lui ordonnais de s'en aller sans se presser, comme si elle venait juste de m'apporter la trousse qu'elle tenait encore dans sa main gauche. Elle fut bonne comédienne et personne ne la soupçonna jamais.

Moi, je regardais le vicomte, gargouillant.

Aurais-je pu le sauver ? Peut-être en l'opérant rapidement mais cela aurait voulu admettre que je n'étais pas l'assassin. Je choisis donc de reprendre le couteau et d'achever l'ouvrage.

Ma victime poussa un grand cri qui attira des infirmières. Elles appelèrent la garde. Je fus aussitôt arrêté.

Comme l'avait dit mon épouse, justice était rendue. Et il était temps pour moi aussi de répondre de mes actes.

Bien entendu, certaines de mes expériences anatomiques, lors de ma jeunesse, enfreignaient bien des règles sur le respect dû aux morts. On pouvait, à ce titre, tergiverser sur mes fautes commises pour l'avancement de la science. Mais mes assassinats méritaient, eux, clairement un châtiment.

J'avais d'abord tué six hommes bien nés s'apprêtant à violer et tuer ma future épouse. Puis j'avais tué successivement trois des personnes venues assister au rite barbare, ni plus ni moins coupables que moi. Des trois, seul le vicomte Philippe Fontaine de Rouillon était sans aucun doute possible coupable car il savait ce qui allait se passer et ambitionnait de devenir l'un des six.

Surtout, ce qui signait ma culpabilité et ma perversité, était que, à chaque fois, j'avais ressenti une délectation à tuer.

Le cadavre du vicomte Philippe Fontaine de Rouillon, encore chaud, me procura la même satisfaction que les deux meurtres précédents.

Et c'est cela, surtout, qui méritait châtiment à mes yeux.

#### Soirée du 24 février 1865

Jacques Le Chesnoy reposa la dernière feuille. Il était pâle, plus blanc qu'un linge. Il avait dû arrêter sa lecture plus d'une fois, saisi par un début d'apoplexie, mais la curiosité avait été la plus forte. Il avait lu l'ensemble de la confession d'une traite.

Désormais, dehors, il semblait faire nuit.

Le nom de Charles-Henri Miriel de Verneuil ne lui était pas inconnu et, durant les premières minutes de sa lecture, l'avocat avait cherché pourquoi. Ensuite, le récit l'avait absorbé. Mais, sur la fin, d'autres noms l'avaient fait sursauter.

S'il était pâle, ce n'était pas par une sensiblerie excessive. Il ignorait tout de l'histoire qu'il venait de lire. Pourtant, cette histoire le concernait tout à fait. Justinien et Marie-Jeanne Le Chesnoy étaient ses parents. Il en résultait que Charles-Henri Miriel de Verneuil était son grand-père.

Et il ne pouvait pas se rassurer en comptant sur une homonymie. Il savait que les dates évoquées dans le manuscrit correspondaient bien à sa famille.

Marie-Anne Miriel, seul nom sous lequel Jacques Le Chesnoy la connaissait, était sa grand-mère, décédée sous le règne de Louis-Philippe. Impossible d'interroger une femme décédée depuis plus de vingt ans.

Ses parents vivaient toujours dans la même maison, près de l'ancienne Barrière d'Enfer, pas très loin du Val-de-Grâce. Le Mur des Fermiers Généraux avait été détruit cinq ans plus tôt mais, comme tous les Parisiens, Jacques Le Chesnoy peinait à appeler l'endroit Place d'Enfer. Et à considérer comme Parisiens les gens vivant entre le Mur des Fermiers Généraux et l'Enceinte de Thiers, désormais la limite de Paris.

La forge était surtout manipulée par des ouvriers : Justinien Le Chesnoy se réservait des tâches ne nécessitant guère de force physique mais où son talent et son expérience apportaient une valeur que les clients appréciaient.

Quant à la maison occupée jadis par Marie-Anne Miriel, elle avait été vendue à son décès. Elle n'était plus d'utilité à quiconque dans la famille et la proximité de l'Ecole Impériale Polytechnique (à l'époque l'Ecole Royale Polytechnique) avait permis de la vendre un bon prix à un membre du corps professoral. L'argent avait été bien utile pour permettre à l'avocat de payer ses études et son installation.

Une chose tournait dans la tête de l'avocat, habitué à retenir des faits dans un long récit. « Ainsi, il est toujours vivant, le dernier scélérat. » Cette phrase, qu'aurait prononcée sa grand-mère avant d'avoir tué Philippe Fontaine de Rouillon, ne pouvait pas, a priori, être exacte. En effet, seuls trois des assistants étaient morts. Or il y en avait quatre. Sa grand-mère pouvait-

elle ne considérer comme scélérat que le vicomte et les célébrants ? Peut-être. Ou bien son grand-père maternel avait été inexact sur ce point dans son récit.

Quoiqu'il en soit, il était tard.

Jacques Le Chesnoy rangea les papiers dans l'enveloppe, comme si le seau était intact. Puis il remit la première enveloppe dans la seconde, avec les feuillets rédigés par son ancien associé. Enfin, il plaça le tout dans son nouveau coffre.

L'avocat avait besoin d'un remontant. Et il était tard, indubitablement.

Il sortit de son bureau et trouva les locaux vides. Son secrétaire était parti, oubliant son employeur où il était. Il faudrait qu'il lui en fasse reproche le lendemain. Ou pas. Après tout, il avait formellement interdit d'être dérangé.

Jacques Le Chesnoy éteignit les lumières et ferma les portes. Puis il monta à l'étage dans son appartement.

Son épouse l'accueillit froidement.

« Eh bien, mon ami, votre secrétaire nous a dit que vous aviez formellement interdit que l'on vous dérange. Mais à quelle heure allez-vous nous faire dîner? »

« Excusez-moi, ma chère, de ce retard. J'étais pris sur un dossier... Enfin, je ne puis vous en parler. Nous pouvons dîner, en effet. Nous n'avons que trop attendu. »

Le repas se déroula dans une ambiance glaciale. Jacques Le Chesnoy restait essentiellement mutique, se contentant des échanges nécessaires au service de la domestique et à la stricte politesse. Quant à la maîtresse de maison, elle se contentait de fusiller son mari du regard et limitait elle aussi ses propos au strict nécessaire.

Enfin, le repas s'acheva et l'avocat autorisa sa domestique à se retirer dès ses dernières tâches achevées.

« Me ferez-vous autant patienter pour vous coucher que pour dîner ? » lui lança alors sa femme.

« Je dois vous avouer que j'ai besoin de réfléchir et de boire un remontant. Mais je me servirai seul. Cela dit, ma chère Emeline, si vous souhaitez partager mes réflexions, rejoignez-moi au fumoir. »

Emeline était née « de Carteret », marquant une origine de petite noblesse normande. Dans les bienfaits de cette ascendance, il y avait les bouteilles de Calvados que ne manquaient pas d'apporter ses parents lors de leurs visites annuelles à Paris.

Jacques Le Chesnoy alluma des lampes pour que la lumière soit suffisante dans le fumoir. Emeline s'installa dans le divan. Son mari sortit deux petits verres et une bouteille de dans un petit meuble d'angle et vint servir le liquide doré dans les deux verres.

#### Nuit du 24 au 25 février 1865

« Vous me faites boire, mon ami? »

« Oui, je le confesse. Mais vous n'êtes pas plus vierge à ce sujet qu'à d'autres. »

« Jacques! » s'offusqua l'épouse.

Certes, Emeline n'était guère farouche ou réservée au lit mais ce n'était pas un sujet qu'il convenait d'évoquer par la parole. Encore une fois, Jacques Le Chesnoy s'amusait de choquer son épouse mais, bien sûr, s'abstenait de le faire lorsqu'ils n'étaient pas seuls.

« Excusez-moi, ma chère, mais ma journée a été longue et bien éprouvante de diverses façons. Commençons par ce cordial que nous ont apporté vos parents. J'en ai bien besoin. »

Jacques Le Chesnoy s'installa dans son fauteuil favori puis les deux époux trinquèrent comme lorsqu'ils étaient jeunes. L'avocat apprécia à sa juste valeur la douce chaleur fruitée glissant dans sa gorge. Cela changeait des innombrables eaux-de-vie trop sèches ou bien des variantes à base de raisin.

Emeline appréciait la liqueur de sa région natale et elle la dégustait apparemment avec toute la nostalgie nécessaire. Sans doute, songea son époux, repensait-elle au bocage, à l'infinité de la mer qui se découvrait en

arrivant au bord d'une falaise, au manoir familial, aux veillées devant la grande cheminée avec toute la famille rassemblée...

Malgré son âge avancée, Emeline restait bien désirable et ne se faisait jamais prier trop longtemps pour que son mari puisse la cuisser avec un vif plaisir partagé. Il fallait qu'elle soit fortement en colère pour que son époux soit obligé de renoncer à consommer le mariage. Ce qui, parfois, arrivait mais le responsable en convenait tout à fait et s'excusait d'avoir dépasser les bornes. Emeline marquait alors sa désapprobation par une abstinence d'une nuit.

Après quelques minutes d'un pesant silence, passées à déguster le contenu des verres, Emeline soupira bruyamment et interpella son mari.

« Mon cher Jacques, finissons-en. Qu'avez-vous à m'avouer ? »

« Avouer est un bien grand mot et je recommande toujours à mes clients de ne pas adopter cette pratique sauf s'ils n'ont plus le choix. Mais, de fait, quelque chose me perturbe au plus haut point. »

« J'ai fait serment de vous soutenir dans l'adversité. Vous en souvenez-vous encore même s'il vous arrive d'en oublier la date ? »

L'avocat rougit peut-être mais la faible lumière de la lampe ne permettait pas de s'en assurer. Eh bien, oui, il lui arrivait d'oublier la date anniversaire de son

mariage. C'était, disait-on, une amnésie bien courante chez les hommes.

« Pour autant que je m'en souvienne, vous avez connu tous vos grands-parents jusqu'à un âge avancé de votre enfance. Et votre famille ne recèle aucun mystère. »

« En effet, les de Carteret ont toujours vécu sur le chemin de l'honneur. »

« Méfiez-vous, cependant. Nul n'est à l'abri de ce qui m'arrive aujourd'hui. »

« Vous m'inquiétez, mon cher époux... »

Sans doute le tressaillement de la dame était-il lié au fait qu'elle craignait que son honneur ne soit entaché d'avoir accepté d'épouser cet homme. Et cette tache ne pourrait que salir sa famille, ce que ses parents ne lui pardonneraient jamais.

Jacques Le Chesnoy resta silencieux et avala une nouvelle gorgée, cherchant dans la chaleur de l'alcool le courage nécessaire pour raconter à son épouse ce qu'il venait d'apprendre. Il la regarda. Il soupira.

« Bon, allez-vous oui ou non révéler la couleuvre que vous souhaitez me faire avaler ? »

« Une couleuvre... Vous me faites honneur, ma dame. »

Elle resta bouche bée un instant, préférant ne pas comprendre ce que son mari sous-entendait. Après tout, les épouses bien nées ne s'abaissaient, en principe, pas à des pratiques de prostituées pourtant bien appréciées de

leurs maris. Et Jacques Le Chesnoy craignit un instant que ses piques n'aillent trop loin, poussant son épouse à choisir l'abstinence durant de nombreux jours de pénitence. L'avocat préféra ne pas laisser un silence s'installer.

« J'ai récupéré cette après-midi, dans le coffre de mon regretté associé, une enveloppe scellée qui contenait une autre enveloppe scellée. Aymeric Le Montoir de Mammès ne m'avait jamais informé de l'existence de cet étrange pli. Pourtant, je pense qu'il ne pouvait ignorer qu'il me concernait. »

« Dois-je comprendre que c'est au mystérieux contenu de ces deux enveloppes que nous devons d'avoir dîné si tardivement ? »

« Cela, je l'avoue. Même si leur lecture a été parfois... pénible... oui, c'est cela, pénible car dérangeante... je n'ai pas pu m'empêcher de l'achever. Je vous prie, de nouveau, de m'excuser de ce retard de ce soir. »

« Venons-en au fait. Que contenaient donc ces deux enveloppes ? »

« La première enveloppe était scellée avec le sceau d'Aymeric Le Montoir de Mammès et contenait son propre témoignage sur les circonstances dans lesquelles la deuxième enveloppe lui avait été remise avec la mention de son serment de ne pas l'ouvrir avant trente ans. Il mentionne tout faire pour l'oublier et, de fait, il n'a pas ouvert la deuxième enveloppe avant son

décès. La deuxième enveloppe contient l'autobiographie d'un condamné à mort exécuté en 1817. Aymeric Le Montoir de Mammès était son avocat. Le condamné lui avait remis l'enveloppe sous la réserve de son serment, peu avant son exécution. »

« En quoi ces choses vous concernent-elles, mon cher? »

« Le condamné à mort était mon grand-père maternel. Il se nommait Charles-Henri Miriel de Verneuil. Il était chirurgien militaire, républicain puis bonapartiste. Il a, si j'en crois ses écrits, sauvé ma grand-mère maternelle d'une sorte de sacrifice au cours d'une messe noire. Mon grand-père a tué six officiants pour cela. Puis mes grands-parents se sont mariés. Mon grand-père a tué au fil des ans deux assistants à la messe noire, essentiellement pour se protéger de toute dénonciation. Puis ma grand-mère en a tué un autre. Pour éviter qu'elle ne soit arrêtée, mon grand-père a fait en sorte d'être jugé coupable à sa place. »

« Dénoncé ? Votre grand-père... »

« Mon grand-père avait été invité à la dite messe noire, a priori sans savoir de quoi il retournait, pensant qu'il ne s'agissait que d'une soirée de beuverie entre gens de la petite noblesse locale. Quand il a compris que ma grand-mère allait être assassinée, il a tué les officiants pour la sauver. »

« Jamais votre grand-mère... »

« Jamais elle ne m'en avait parlé, non, pas plus que ma mère. J'ignorais tout de mon grand-père si ce n'est qu'il était mort avant ma naissance. En fait, j'avais trois mois quand il a été exécuté. »

Emeline de Carteret épouse Le Chesnoy accusa le coup de ces révélations. Chez les de Carteret, rien de la sorte n'était jamais arrivé. Même sous la Terreur, aucun membre de la famille n'avait été condamné à mort et exécuté. Il est vrai que la famille, de petite noblesse, était déjà largement embourgeoisée et ne s'est guère manifestée pour soutenir le camp royaliste. Elle s'était faite discrète, restant à exploiter ses terres et à chercher le profit, vendant sans rechigner les victuailles nécessaires aux armées.

Epouser ainsi le petit-fils d'un criminel, d'un meurtrier, même s'il ignorait la chose, donnait ainsi une dimension particulière à cette union. Comme une odeur de souffre. Les circonstances étranges qui lui étaient contées n'arrangeaient guère la situation. Une messe noire, des beuveries...

Emeline de Carteret épouse Le Chesnoy regarda son époux en silence tout en sirotant son alcool, le faisant rouler contre son palais avec sa langue. Jacques Le Chesnoy, avocat de renom, restait aussi silencieux qu'un accusé sachant que tout ce qu'il dirait pourrait être retenu contre lui. Son verre était vide.

#### L'aube du 25 février 1865

Philippine d'Orvannes, épouse d'Aymeric Le Montoir de Mammès, s'était levée de bonne heure. Elle n'avait pas réveillé ses vieux domestiques et avait chauffé elle-même de l'eau pour sa toilette. Elle savait qu'il vaudrait mieux déménager, rejoindre son fils dans son petit château de la région de Fontainebleau, hérité du père de son époux. Il s'était lancé dans l'industrie avec un certain succès. Et il avait aussi plusieurs fois proposé à sa mère d'occuper une petite dépendance bien aménagée.

Bien sûr, le château familial des d'Orvannes, pas très éloigné de là, avait fait partie de l'héritage du frère aîné. La jeune Philippine avait donc épousé un avocat de dix ans son aîné, originaire de la même région, né en exil comme elle. L'heure n'était plus, même alors, aux nobles ne jouissant que de leurs terres et du fruit du métier des armes. La noblesse n'était qu'un souvenir, une nostalgie d'une époque qui n'était pas polluée par toutes ces fumées d'usines.

Une fois apprêtée comme il convenait, elle s'était installée dans le salon. Dans un fauteuil. Dans son fauteuil, face au fauteuil de son mari. Ce dernier était désormais vide, bien entendu.

Philippine d'Orvannes soupira et leva le regard vers le portrait de son mari, accroché au mur derrière le fauteuil qu'il occupait jadis. Elle savait que, derrière son propre fauteuil, un portrait similaire était accroché et celui-ci la représentait. Les deux portraits avaient été réalisés trente ans plus tôt par le même peintre. Les séances de poses avaient été une torture pour chacun d'eux.

Mais, aujourd'hui, ces portraits étaient tout ce qu'il restait de leur couple. Un jour prochain, elle le savait, elle rejoindrait son mari dans le caveau que, désormais, il occupait. Au moins, il n'était plus avec ses maîtresses et resterait à elle pour l'éternité.

Sa vieille domestique interrompit sa rêverie.

- « Madame est déjà levée ? Oh, je suis désolée... »
- « Ne le soyez pas. J'ai bien su me débrouiller. La mort de mon mari m'a empêchée de dormir. Je n'ai plus l'habitude des lits froids, que voulez-vous. Le veuvage amène une solitude glaciale. »
- « Voudrez-vous une bouillotte ce soir, Madame ? »
- « Je crains que cela ne soit pas suffisant pour réchauffer mon cœur. Nous verrons. »
- « Voulez-vous du thé, Madame? Et vos biscuits? »
- « Oui, s'il vous plaît. J'allais presque oublier de prendre mon petit-déjeuner. »

#### Matinée du 25 février 1865

Jean secoua Emilie.

« Réveille-toi, vieille feignasse. Tu vas finir par nous faire renvoyer. »

Pour le principe, Emilie grogna. Pourtant, elle savait que son amant avait raison. Plusieurs fois, ses maîtres lui avaient fait reproche de son lever tardif. Elle s'apprêta donc rapidement, tout en grignotant un quignon de pain sec. Elle emporterait de quoi se préparer une chicorée un peu plus tard. Un peu de cidre suffit à faire couler le pain. L'homme qui partageait discrètement son lit était certes domestique de la même maison mais il était censé jouir de sa propre chambre.

D'un autre côté, lui savait se lever à l'heure. Et, de ce fait, aucun de ses maîtres ne trouvaient à redire à cette union qui n'aurait été scandaleuse que si les tourtereaux n'avaient pas été domestiques. L'essentiel résidait dans un précepte : la discrétion. Cela impliquait que Jean fit attention à ne pas livrer sa semence dans la panse de la femme mais bien sur son ventre. Ou dans sa bouche. Bref, il s'agissait d'éviter l'engrossement de sa mie. Une fois la décharge faite, la femme veillait à achever son plaisir elle-même, comme toute jeune fille mal née savait le faire.

Emilie quitta sa chambre dans les combles, sous le toit de l'hôtel particulier, et descendit au premier étage, dans l'appartement de ses maîtres. Elle baillait encore en ouvrant la porte.

Elle se dirigea vers l'office sans regarder autour d'elle. Vue l'époque de notre histoire, l'auteur se garde d'indiquer qu'elle marchait en robot. Le concept n'était pas encore créé. Il faudrait pour cela attendre près d'une soixantaine d'années et une œuvre écrite en 1920 par Karel Čapek.

Une fois l'eau mise à chauffer, Emilie se dirigea vers la chambre de ses maîtres. Elle porta d'abord l'oreille à la porte afin d'éviter d'arriver en plein coït, ce qui pouvait s'avérer gênant. Mais tout semblait silencieux. La domestique ouvrit donc la porte et marcha vers la fenêtre avant d'ouvrir vivement les rideaux.

La lumière du petit matin remplit la pièce. Le bruit des pas et du glissement du rideau devait être suffisant pour réveiller ses maîtres. Mais le silence perdurait. Cela inquiéta soudain Emilie. En effet, il n'y avait pas même un bruit de respiration.

Elle se retourna et vit que le lit n'était pas défait. Il était même vide. Emilie ne put s'empêcher d'émettre un petit cri de surprise.

Elle retourna donc dans le couloir et entreprit de jeter un œil dans chaque pièce. Ce fut finalement un double ronflement qui l'attira jusque dans le fumoir.

« Oh! » fit-elle, offusquée.

En effet, le petit divan était occupé par sa maîtresse qui avait l'entrejambe encore dévêtue, laissant apercevoir sa toison pubienne, tandis que son mari était plus ou moins allongé sur le tapis. Son pantalon était retroussé sous ses genoux mais, placé sur le ventre, il ne laissait pas voir sa virilité à sa domestique.

La table basse avait été repoussée. Deux verres s'y trouvaient ainsi qu'une bouteille de l'excellent alcool des parents de Madame. L'un des verres était renversé mais tout était vide.

La vacuité de la bouteille chagrina davantage la domestique que la grossièreté de la scène. Elle appréciait de se glisser dans la gorge quelques gouttes du liquide discrètement. Pas trop souvent, cependant, afin d'éviter d'être démasquée.

Emilie décida qu'elle n'avait rien vu. C'était mieux ainsi. Elle se contenta donc de ramasser les verres et la bouteille pour les emmener à l'office. Une fois sur place, elle se réjouit de constater qu'il restait quelques gouttes au fond de la bouteille et s'empressa de les faire disparaître dans son gosier. La journée, finalement, ne commençait pas si mal.

Elle prépara le petit-déjeuner comme si de rien n'était. Régulièrement, elle se contentait de venir tousser, de plus en plus fort, à l'entrée du fumoir.

Enfin, alors qu'elle s'apprêtait à revenir à la charge, Jacques Le Chesnoy, un sourire gêné sur les lèvres et avançant d'une démarche hésitante, vint à sa

rencontre et lui demanda de servir le petit-déjeuner dans la salle à manger. Il lui annonça qu'il s'apprêterait ensuite, s'excusant presque d'être visible sans s'être rasé.

Son épouse le suivit quelques secondes plus tard, resserrant le plus qu'elle put une robe qui n'était de toute évidence plus guère tenue par ses lacets dans le dos. Mais, de naissance normande, la dame semblait avoir mieux résisté aux assauts de la liqueur familiale.

L'avocat et son épouse commencèrent donc leur petit-déjeuner dans le silence de deux complices d'une nuit de perversité. C'est la femme qui brisa le silence tandis que la domestique de la maison était repartie à l'office.

« Alors, mon cher, qu'allez-vous faire des révélations qui vous ont été faites ? »

« Mis à part en profiter pour vous inviter à davantage vous acoquiner avec moi, grâce à l'excitation procurée par mon sang de criminel, je dois vous avouer que je l'ignore. »

« Allez-vous tenter de savoir pourquoi votre associé vous a fait ces cachotteries ? »

« Il me semble nécessaire d'interroger sa veuve, en effet. Mais je crains que mon enquête ne s'arrête bien vite. »

« Nous verrons bien... »

# L'après-midi du 25 février 1865

L'air restait vif, frais et piquant. Le soleil ne le réchauffait que difficilement. Jacques Le Chesnoy sortit de chez lui à pieds. Les rues et le quai demeuraient encombrés de neige et de glace et marcher prudemment était plus sûr qu'user d'un cheval. Et puis il n'allait pas loin.

L'avocat avait cependant besoin de se détendre. Il n'alla pas directement à l'hôtel particulier de son ancien associé, Aymeric Le Montoir de Mammès. Il préféra faire le tour de l'île Saint-Louis et partit donc à l'opposé du chemin direct.

Arrivé sur le quai situé au sud de l'île, il put apercevoir, à l'ouest, la cathédrale Notre-Dame. Les travaux se terminaient et Eugène Viollet-le-Duc était, dit-on, encensé dans les cercles du pouvoir. Jacques Le Chesnoy trouvait, quant à lui, les transformations effectuées de parfait mauvais goût. Personne n'avait jamais vu, auparavant, de telles gargouilles sur une cathédrale. Cela confinait au culte païen, à l'hérésie, au blasphème. Et, évidemment, la gigantesque flèche qui perçait le ciel semblait démesurée.

La précédente avait été démontée durant la Révolution pour éviter un écroulement complet. Et voilà qu'on en remettait une bien plus grande et lourde!

Nombreux étaient ceux qui pariaient sur un effondrement avant même la fin des travaux. Jacques Le Chesnoy faisait partie des parieurs. Sur ce point, au moins, il n'avait aucune différence d'opinion avec son ancien associé.

L'avocat survivant appartenait aux cercles républicains même s'il s'accommodait du deuxième Bonaparte à être empereur. Aymeric Le Montoir de Mammès, lui, n'avait jamais renié sa foi royaliste légitimiste, la même que son père. Il était né en Angleterre et les années d'exil avaient marqué son enfance. Son père était mort durant la première restauration, avant les Cent-Jours et le retour de Napoléon ler, d'après ce qu'il avait dit à son associé. Comment était-il mort? Jacques Le Chesnoy ne s'en souvenait pas.

Ayant effectué un tour presque complet des quais de l'île, l'avocat parvint chez la veuve de son ancien associé. Il se fit annoncer.

Rapidement, on le pria de monter dans l'appartement où Philippine d'Orvannes, veuve d'Aymeric Le Montoir de Mammès, l'accueillit dès l'entrée. Le récent décès de son mari était le prétexte d'un visage que l'on aurait dit celui d'une morte et d'une tenue plus noire que la nuit dans ses moindres détails. Certes, son mari était mort. Mais ce mari avait eu de nombreuses maîtresses. Jusqu'à quel point le

regrettait-elle ? Etait-elle sincère ou hypocrite, juste soucieuse d'être dans son rôle de veuve éplorée ?

Jacques Le Chesnoy se posait bien sûr ce genre de questions. Il savait mieux que quiconque que les relations au sein du couple n'étaient pas aussi sereines que ce qu'il aurait fallu. Mais ce n'était pas cela qui justifiait sa visite.

« Eh bien, mon cher maître, que me vaut votre visite? Voulez-vous louer de nouveau le bureau, finalement? »

Le recevoir ainsi debout, dans l'entrée, était fort malpoli. Et l'aborder de la sorte était également grossier. Maintenant que plus rien ne les liait, la veuve montraitelle au grand jour le manque d'estime qu'elle portait à l'associé de son feu mari? Celui-ci ôta cependant son chapeau et s'inclina légèrement en saluant la veuve.

« Chère madame, ce n'est pas du tout l'objet de ma visite. Je réitère mes souhaits que vous trouviez rapidement un autre locataire, ce qui ne devrait d'ailleurs pas être trop difficile. Nous ne sommes pas très loin du Palais de Justice et un avocat pourrait souhaiter trouver un cabinet aussi proche. »

« C'est bien regrettable. Je vous appréciais comme locataire. Jamais de retard ni de plainte. Est-ce donc une simple visite de courtoisie à mon égard ? »

« Certes, je me dois de prendre de vos nouvelles mais ce n'est pas l'objet principal de ma visite, Madame. »

Il commençait à trouver gênant ce long échange dans l'entrée. Une telle rudesse était pour le moins étonnante et inhabituelle de la part de la veuve.

Après un temps de silence ponctué d'un coup de menton, avec un léger sourire triste, la veuve daigna enfin poser la question nécessaire.

« Eh bien, donc, que me vaut votre visite ? Est-ce que cela a un lien avec la grosse enveloppe qui était au fond du coffre et que mon mari a scellé alors qu'il était en début de carrière, en 1817 ? »

« En effet. Que pouvez-vous me dire à ce sujet, je vous prie ? »

« Rien. Mon mari n'avait jamais osé l'ouvrir. Il m'avait dit que vous, vous le feriez, et que ce serait bien suffisant. Il pensait connaître l'essentiel du contenu. Mais il craignait quelque révélation fâcheuse. »

« Pourquoi cette crainte ? »

« Voyons, le contenu a dû vous expliquer, selon les supputations de mon mari, les origines de votre grand-mère maternelle et le destin de votre grand-père maternel. »

« En effet. »

« Mon mari ne les ignorait pas et il avait pris soin de vous précisément pour ces raisons. Mais il faudrait que nous prenions rendez-vous dans quelques temps pour que je vous explique certaines choses. »

## Matinée du 26 février 1865

« Eh bien, mon ami, achevez donc votre petitdéjeuner! Nous allons finir par être en retard à la messe. »

Il n'était pas si rare qu'Emeline tance son mari. Mais l'humeur de celui-ci était tantôt maussade, tantôt furieuse depuis la veille et sa rencontre avec la veuve de son ancien associé. L'épouse n'appréciait guère, surtout, que son mari ait pris l'habitude de lire *Le Figaro* alors même qu'ils étaient ensemble à table, ce qui était d'une rudesse extraordinaire. Même s'il ne s'agissait plus du torchon déguisant ses attaques immondes contre l'ordre moral en satires, il n'en demeurait pas moins que ce n'était qu'une feuille de chou qu'un homme de qualité ne devrait pas s'abaisser à lire. Son mari prétendait l'inverse : il lui fallait bien s'informer du monde par d'autres yeux que ceux de ses pairs ou de ceux des classes dirigeantes.

« Ma chère, je m'informe du monde. Par exemple, aux Etats-Unis, la guerre civile semble bien tourner à l'avantage des troupes fédérales. Le 31 janvier dernier, ils ont officiellement aboli l'esclavage en insérant un amendement à leur constitution. Voilà un exemple qu'il serait sage de suivre. »

« Mais l'esclavage a déjà été aboli sur nos territoires! »

« Il l'a été en 1848, c'est vrai. Mais il avait déjà été aboli en 1794 avant d'être rétabli par Napoléon Bonaparte. Inscrire son interdiction dans la constitution serait une précaution qui pourrait être utile avec un Napoléon sur le trône. »

« Je doute, d'une part, qu'un texte soit une précaution utile quand il s'agit de défendre un droit contre un tyran, et, d'autre part, que votre humeur soit liée au sort des Noirs d'Outre-Atlantique. Etes-vous donc toujours contrarié ? »

« Et comment!»

« Mais que vous a-t-elle dit qui vous chafouine à ce point ? »

« Qu'elle savait bien des choses mais qu'elle refusait de m'en dire plus jusqu'à la fin de la période de son grand deuil. »

« Il vous faudra donc être patient et attendre l'année prochaine... »

Emeline se réjouissait cependant que son mari ne se soit pas entiché de L'Evénement ou du Petit Journal. Au moins, il ne lisait un torchon qu'hebdomadairement et point tous les jours.

Montrant l'exemple, elle se leva de table et alla s'apprêter. La Grand'Messe ne les attendrait pas.

#### 11 mars 1865

L'homme était vêtu d'un manteau noir et d'un chapeau melon, marque démontrant qu'il n'était guère respectable, d'autant qu'il portait une moustache de poils foncés et laineux. Un homme de peu, un homme de main. Pourtant, il entra sans hésiter dans le grand bureau où œuvrait le secrétaire de Jacques Le Chesnoy.

Il souleva son chapeau pour saluer.

« Monsieur, que puis-je faire pour vous ? » s'enquit le secrétaire.

« Je suis attendu par Maître Le Chesnoy. Pouvezvous le prévenir que son agent est arrivé ? »

« Son agent ? »

« Oui, son agent. »

Interloqué par l'expression inhabituelle autant que par l'attitude, à la limite de l'arrogance, de l'individu qui ne s'était pas même nommé, le secrétaire se leva et alla frapper au bureau de Jacques Le Chesnoy. Lorsque l'avocat intima l'ordre d'entrer, il s'exécuta mais sans fermer la porte afin de garder un œil sur l'étrange individu. Et il indiqua à voix basse ce que celui-ci avait demandé.

« Ah, enfin. Faites le entrer, je vous prie. Et fermez la porte derrière lui. »

L'homme avança sans attendre, bousculant presque le secrétaire qui veilla à refermer la porte comme il lui avait été demandé. Mais, vu qu'un avocat, par nature, fréquente des criminels, le secrétaire veilla à vérifier la présence, dans le tiroir de son bureau, d'un petit revolver, de fabrication américaine, chargé.

Ne s'intéressant pas aux sentiments du secrétaire, l'homme retira cette fois son chapeau et ouvrit son manteau. Il faisait en effet un peu chaud dans la pièce pour qui venait de dehors.

« Asseyez-vous, je vous en prie » dit l'avocat.

L'homme prit place dans le fauteuil face au bureau.

« J'ai fait au mieux et au plus vite, comme vous m'avez demandé, Maître. Mais le désordre dans Paris m'a joué des tours. Le décès, hier, du demi-frère de l'Empereur, a rendu les forces de l'ordre nerveuses. Circuler est compliqué. »

« Lui qui se vantait d'être un bâtard de troisième génération, arrière-petit-fils de roi, petit-fils d'évêque, fils de reine et frère d'empereur, voilà qu'il nous amène en effet un beau bordel... Excusez-moi de l'expression, mon cher. Je crains d'être, de plus, contraint de me rendre à une cérémonie à la mémoire du Duc de Morny, ce qui m'ennuiera profondément, j'en suis certain. Mais cela nous éloigne de notre sujet. Qu'avez-vous appris ? »

« Votre ancien associé, Aymeric Le Montoir de Mammès, est né en 1790 durant l'exil de ses parents. Je n'ai pu retrouver la trace de sa lignée que par son mariage qui a eu lieu à Paris, avec Philippine d'Orvannes. Ce qui est étrange, c'est que les Le Montoir de Mammès, tout comme les d'Orvannes, n'ont été guère inquiétés lors de la Première République. Louis-Aymeric, le père de votre ancien associé, a été le seul à s'exiler à cette époque. Les d'Orvannes sont, eux, partis vers 1799 pour une raison peu claire avant de revenir avec les Bourbon. »

« Et ce fameux Louis-Aymeric, qu'est-il devenu ? »

« Il est mort en 1816, à Paris. J'ai pu retrouver l'acte de décès. Mais la cause de la mort n'est pas indiquée. »

« Alors, vous avez fait chou blanc?»

« Non, Maître. J'ai d'autres informations. Mais obtenues par des voies non-officielles, des rumeurs de domestiques, ce genre de choses. »

« Et donc ? »

« J'ai dû monnayer les révélations. »

Jacques Le Chesnoy soupira. Il ouvrit un tiroir d'où il sortit une petite bourse de tissu où teintaient quelques pièces.

« Voilà la somme convenue » dit-il.

Il prit ensuite, à côté, une bourse de cuir et en retira trois pièces. Il les montra à l'homme et les glissa dans la bourse en tissu.

« Cela devrait suffire, je pense... »

« Une de plus, je vous prie. »

L'avocat s'exécuta en soupirant, montrant qu'il était agacé par ce surcoût imprévu.

« J'espère que la révélation sera à la hauteur de ce supplément. »

« Je vous en laisse juge. Louis-Aymeric Le Montoir de Mammès aurait été assassiné à l'aide d'un petit poignard par une mystérieuse femme qui se serait échappée malgré les poursuites des domestiques. Mais l'agonie aurait été longue, plusieurs jours. Il aurait beaucoup parlé à sa femme et à son fils puis à son confesseur. Tous, dit-on, auraient été bouleversés par les confessions du Pater Familias. »

« Quelles confessions?»

« Malheureusement, ce sera tout. »

« Voilà qui ne m'avance que bien peu... »

Jacques Le Chesnoy mit quelques instants à s'apercevoir du caractère incongru de l'expression de droit romain dans la bouche du détective privé. Il n'était peut-être pas tant la brute froide qu'il prétendait être.

« Je vous remercie. »

L'avocat raccompagna son visiteur jusqu'à la porte en lui donnant la bourse de tissu.

#### Matinée du 25 février 1866

A regret, Jacques Le Chesnoy avait laissé de côté son journal pour se rendre à la Grand'Messe. Il convenait, certes, de rester catholique, surtout que les années passaient et que soigner son âme devenait nécessaire. Mais l'avocat détestait perdre son temps à écouter des psalmodies latines. Il aurait préféré poursuivre ses lectures sur les conséquences du récent ultimatum américain à la France, ordonnant à l'Empereur de retirer ses troupes du Mexique dans le cadre de la Doctrine Monroe, ou sur l'accord entre la Compagnie Universelle du Canal de Suez et le Pacha Ismaïl pour en faire une compagnie de droit égyptien. Jacques Le Chesnoy avait investi, comme beaucoup, dans cette compagnie du diplomate Ferdinand de Lesseps mais, même si les travaux de construction du canal avançaient bien, l'avocat ne serait rassuré que lorsque le premier bateau irait de Port Saïd à Suez.

D'un autre côté, Philippine d'Orvannes, veuve d'Aymeric Le Montoir de Mammès, célébrait la fin de son grand deuil. Et elle n'aurait plus d'excuse pour refuser de renseigner Jacques Le Chesnoy. Rendez-vous avait donc été pris pour après la messe.

Si son épouse écoutait avec attention l'homélie de l'archevêque Georges Darboy, Jacques Le Chesnoy,

lui, préférait lever régulièrement les yeux vers le ciel. Il n'y avait, dans ce geste, aucune piété. Mais l'avocat détestait se trouver sur les sièges proches de la croisée du transept et de la nef. En effet, au-dessus de lui, il y avait la fameuse flèche dont il pensait qu'elle finirait bien par s'écrouler. Malgré sa présence en ce lieu sacré et la cérémonie en cours, Jacques Le Chesnoy maudissait et vouait aux Enfers l'architecte Eugène Viollet-le-Duc. Et puis, un archevêque de Paris n'ayant pas reçu le chapeau de cardinal, c'était suffisamment rare pour qu'il s'agisse d'une humiliation tant pour l'intéressé que pour la France. Ses positions gallicanes ne plaisaient guère à Rome.

Bien qu'il se refusait à admettre qu'il était superstitieux, Jacques Le Chesnoy voyait dans ce camouflé un mauvais présage. Deux archevêques étaient déjà morts violemment au cours du siècle : Marie Dominique Auguste Sibour avait ainsi été poignardé à l'église Saint-Etienne du Mont par un prêtre excommunié, Jean-Louis Verger, refusant le dogme de l'Immaculée Conception proclamé en 1854. Son prédécesseur, Denys Affre, avait été tué sur les barricades en 1848 alors qu'il tentait de convaincre les émeutiers de déposer les armes. Jamais deux sans trois. Georges Darboy aurait sans doute un sort funeste et une mort violente.

# Déjeuner du 25 février 1866

Philippine d'Orvannes, veuve d'Aymeric Le Montoir de Mammès, avait été retrouvée sur le parvis. Comme celle-ci avait invité à déjeuner Jacques Le Chesnoy et son épouse, ils firent, tous les trois, route ensemble à pieds. Il convenait, en effet, de ne pas user de carrosse ou même de cheval pour aller ou revenir de la messe, en signe d'humilité. Et les domestiques, de toutes façons, avaient fort à faire pour préparer le déjeuner dominical.

Sur le trajet entre la cathédrale et l'hôtel particulier où logeait toujours la veuve, les discussions furent d'une grande banalité. La seule actualité évoquée fut la tempête du mois précédent ayant déferlé sur tout le pays.

Philippine d'Orvannes, veuve d'Aymeric Le Montoir de Mammès, continuait de porter une robe et un manteau noir. Si le grand deuil était désormais terminé, elle désirait toujours porter le deuil de son mari. Malgré ses infidélités, elle l'aimait et le grand lit froid lui faisait ressentir un vide qui ne se comblerait jamais.

Jacques Le Chesnoy avait du mal à dissimuler son impatience et n'alimentait la conversation que très faiblement. Il laissait son épouse garantir la politesse. Le petit sourire de la veuve, en regardant l'avocat, révélait

qu'elle avait parfaitement compris la situation et s'en amusait.

L'avocat apprit tout de même que les bureaux occupés jadis par Aymeric Le Montoir de Mammès et Jacques Le Chesnoy avait bien été rapidement reloués. Deux autres avocats s'y étaient installés, comme c'était bien prévisible. Et le loyer avait d'ailleurs été considérablement augmenté, à la grande satisfaction de la veuve.

Enfin, au bout de minutes qui semblèrent des siècles à Jacques Le Chesnoy, celui-ci prit place à la table de la veuve, aux côtés de son épouse. Le service fut opéré par les domestiques et les plats servis de bonne facture.

En arrivant au dessert, un mélange de crème fouettée et de fromage blanc avec des morceaux de pommes, le sujet qui aurait dû être celui du repas n'avait toujours pas été abordé. A chaque tentative de Jacques Le Chesnoy de rappeler son désir de connaître l'histoire de leurs familles respectives, la veuve lui demandait de ne pas être tant impatient et repartait sur un sujet banal. La conversation était donc alimentée surtout par les deux femmes. L'avocat se renfrognait de plus en plus et ne parvenait plus à dissimuler sa mauvaise humeur.

Enfin, il fut temps de passer au salon pour déguster un alcool conservé par la veuve depuis le temps du vivant de son mari.

# L'après-midi du 25 février 1866

« Il est temps, je pense, de satisfaire votre curiosité, cher maître » déclara la veuve après avoir dégusté la première gorgée de son Armagnac.

Jacques Le Chesnoy tressauta. Enfin, on en venait au but. Il regarda la veuve. Celle-ci s'était tue et lui souriait.

« Mais je doute que vous prendrez plaisir à l'entendre. »

« La vérité peut ne pas être agréable, il faut toujours qu'elle se manifeste. »

« Pas nécessairement. Il y a des faits qu'il conviendrait, sans doute, d'oublier. A quoi bon une vérité qui blesse alors qu'elle n'a aucune importance réelle ? Que vous importent réellement ce qu'ont fait vos grands-parents maternels ? En quoi suis-je comptable des actes du père de mon défunt mari ? »

Jacques Le Chesnoy resta silencieux. La veuve se décida donc, au bout d'un court instant, à poursuivre.

« Mon défunt mari a fait de vous son associé pour satisfaire un serment fait à son père. De la même façon, il a accepté de défendre votre grand-père pour la même raison. »

« Quel était ce serment, je vous prie ? »

« Protéger Marie-Anne Lerouge, épouse Miriel, et ses descendants. Et indirectement, donc, son mari, votre grand-père. »

« Ouelle était la raison de ce serment ? »

« C'est sur son lit de mort que son père fit jurer à mon mari, et à sa propre épouse, de ne pas pourchasser de leur haine celle qui venait de le tuer et qu'il avait parfaitement reconnue. Mais, au contraire, il s'agissait de la protéger. Il leur raconta son histoire et considéra que le fait qu'il ait été assassiné par Marie-Anne Lerouge était juste. Cet assassinat constituait un début des nécessaires réparations qui devaient être faites envers elle. »

« Vous voulez dire que ma grand-mère a non seulement assassiné le vicomte Philippe Fontaine de Rouillon, acceptant que son mari endosse la responsabilité, mais également le père de votre défunt mari ? »

« C'est exact. Et ces deux meurtres ont été commis pour la même raison. »

« Vous voulez dire que le père de votre mari faisait partie de la bande de nobles dépravés ayant assisté à la messe noire... »

« Pire que cela : c'est lui qui repéra Marie-Anne Lerouge et l'empoisonna en vue de son enlèvement. »

Jacques Le Chesnoy resta bouche bée.

# 2 juin 1866

Ne pas travailler un samedi entraînait une perte sèche mais Jacques Le Chesnoy pouvait se le permettre. Il avait besoin de retrouver les lieux où tout avait commencé. Et, pour cela, il aurait bien besoin de deux jours. Par précaution, il n'avait pris aucun engagement le lundi.

Il quitta donc Paris par le train à l'aube. Il embarqua à la Gare de Lyon dans le train du sud et descendit à la halte de Fontainebleau-Avon. Bien qu'ayant utilisé un wagon de première classe, le confort n'était pas une grande qualité de ces nouveaux monstres avançant à la force de la vapeur. A son arrivée dans la cité impériale, l'avocat se dirigea vers l'auberge à proximité où il avait réservé, par courrier, une chambre et un cheval. Il prit jouissance des deux.

Il n'avait que de vagues indications sur les lieux. Il espérait malgré tout atteindre son objectif dès l'aprèsmidi. Il avait préféré que son épouse restât à Paris. D'une part, il voyagerait plus vite à cheval qu'en carrosse, surtout s'il devait entrer dans les profondeurs des bois. D'autre part, le sujet de cette quête ne la concernait que peu.

Enfin, après le frugal déjeuner qu'il s'accorda, l'avocat regarda une dernière fois la carte des routes

tracées par Claude-François Denecourt au sein du domaine protégé par décret impérial. Cette protection aidait sans doute à dissimuler le château de Montceau. Mais l'emplacement de celui-ci semblait correspondre à des ruines bien identifiées.

Enfin, il se lança sur le chemin. Le cheval était doux et obéissant. Pour Jacques Le Chesnoy, il s'agissait donc d'une véritable promenade qui s'avérât rapidement très agréable au milieu des arbres. A l'ombre de ceux-ci, la vague de chaleur qui submergeait le pays était bien moindre.

L'heure avançait. Le cheval, lui, commençait à fatiguer. Enfin, dans un creux du terrain, Jacques Le Chesnoy aperçut ce qu'il cherchait. Le toit était effondré ainsi que les étages du haut. De toute évidence, le bâti hexagonal avait bien subi un incendie fort ancien.

Il attacha son cheval à un arbre et décida d'explorer le lieu. Bien qu'urbain, l'avocat savait qu'un bâtiment abandonné était progressivement envahi par la végétation. Et, pourtant, le rez-de-chaussée était net.

Sous le puits central, il y avait même une croix de Saint-André en bois, posée horizontalement sur quatre piliers. On aurait pu y attacher de nouveau sa grand-mère.

Le bois était sec, presque neuf.

# Table des matières

Prologue: vendredi 24 février 1865	7
Dits du jeudi 11 septembre 1817	15
Intermède: vendredi 24 février 1865	21
Mardi 9 septembre 1817	23
AVANT MES CRIMES	25
Un corps frais très disputé	31
LE CHÂTEAU DE MONTCEAU	33
La soirée du 6 juin 1788	
Les crimes du 6 juin 1788	37
La nuit du 6 juin 1788	43
La fin juin 1788	47
Entre les étés 1788 et 1789	
Le 11 juillet 1789	
LE CHOC DU 14 JUILLET 1789	
25 AVRIL 1792	
TERREUR ET TERRAIN D'ÉTUDE	
Le génie corse	
La peur	
LE CRIME ET LA RAISON	
LE DESTIN DE MARIE-JEANNE	
Une année épouvantable	
LE DESTIN DU VICOMTE	
18 Juin 1817	
Soirée du 24 février 1865	
DOINEE DO MI LEVRIER 1003	

Nuit du 24 au 25 février 1865	87
L'aube du 25 février 1865	93
Matinée du 25 février 1865	95
L'après-midi du 25 février 1865	99
Matinée du 26 février 1865	103
11 MARS 1865	105
Matinée du 25 février 1866	109
<b>D</b> ÉJEUNER DU <b>25</b> FÉVRIER <b>1866</b>	111
L'après-midi du 25 février 1866	113
2 JUIN 1866	115